

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES



L'Eglise de Saint Basile

Décembre 1988

N° 24

Bulletin publié par le Foyer Rural du Billot
L'LOUDON - NOTRE-DAME-DE-FRESNAY - 14170 Saint-Pierre-sur-Dives

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES
DU CANTON DE SAINT PIERRE SUR DIVES

SOMMAIRE DECEMBRE 1988

A NOS LECTEURS		p. 3
L'EGLISE DE SAINT BASILE	J.M GADRAT	p. 5 à 31
RECUEIL DE DOCUMENTS HISTORIQUES SUR ST PIERRE/DIVES	C. MANEUVRIER	p. 33 à 39
NOTE SUR DEUX MONNAIES DES LINGONS DU TYPE KALETEDONY TROUVEES A JORT	C. MANEUVRIER	p. 40 à 43
LE TRAMWAY N'A JAMAIS SIFFLE A AMMEVILLE ! ET POURTANT ...	S. ET H. PAUMIER	p. 43 à 49
SI LES NORMANDS NOUS ETAIENT CONTES	R. SALAUN	p. 50
COCOTTE VAPEUR	C. BIRETTE	p. 51 à 53
LE BAIL	M. FROMAGE	p. 54 à 57
NOS ADHERENTS ONT PUBLIE		p. 58
DU BLE AU PAIN	B. GRENON	p. 59
EXPOSITION 1989		p. 60 à 62
MEMBRES BIENFAITEURS 1988		p. 63 à 68
FICHE DE REABONNEMENT		p. 70

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES
DU CANTON DE SAINT PIERRE SUR DIVES

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR : FOYER RURAL LE BILLOT
L'OUDON - NOTRE DAME DE FRESNAY
14170 ST PIERRE SUR DIVES

Imprimerie spéciale: FOYER RURAL LE BILLOT
N° publication : ISSN 0298 6728
Nombre d'exemplaires: 500

Responsables de publication: Gérant : Jacky MANEUVRIER
Membres: Almir BELLIER - Ginette BELLIER - Dominique BORDEAUX - Yvon BOUILLE
- Eric BOURGAULT - Claude BRANELLEC - Paulette BRICOM - Thierry BRICOM -
Henri CALLEWAERT - Marie France CHANU - Yvette DENIS - Pierre GIRARD - Jean
GODET - Chantal GUILLIN - Gérard GUILLIN - Marie Thérèse HUGOT - Danie
MANEUVRIER - Christophe MANEUVRIER - Michel NIGAULT - Odile PLEKAN - Henri
PAUMIER - Solange PAUMIER - François WEBRE

ABONNEMENT

Abonnement ordinaire (4 numéros) : 60 F

Membre Bienfaiteur : 100 F

(L'abonnement " Membre bienfaiteur " comprend l'abonnement
et l'adhésion à l'Association).

Pour un envoi par la poste, il convient d'ajouter au montant
de l'abonnement , la somme de 40 F, pour frais d'envoi.

A NOS LECTEURS

Vous avez été 362 familles à vous abonner à notre bulletin, près de 5 000 à visiter notre dernière exposition " L'Art de soigner en Pays d'Auge". Merci pour votre fidélité et votre soutien qui constituent notre plus belle récompense et le plus précieux des encouragements. Nous essaierons en 1989 de poursuivre nos activités et si possible de les améliorer mais notre Association ne comprend que des **BENEVOLES** qui n'ont pas toujours la disponibilité nécessaire à la bonne marche de ce que nous entreprenons ce qui explique parfois nos insuffisances dans certains domaines, les imperfections techniques de notre bulletin, les erreurs possibles ...Merci de votre indulgence.

Voici quelques unes des activités prévues en 1989:

14 janvier 1989: Conférence avec diapositives : l'Inde et le Cachemire

25 février 1989: Soirée Jazz

19 mars 1989 : Voyage en car à Paris. Le programme des visites vous sera communiqué ultérieurement.

6 mai 1989 : Inauguration de l'Exposition " Histoire de l'élevage en Pays d'Auge "

7 mai 1989 : Ouverture de l'Exposition au public

11 juin 1989 : Visite des manoirs dans la région d'Orbec

Rappelons que le troisième samedi de chaque mois, se tient une réunion de préparation de l'exposition à 14 h 30 et que vous y êtes cordialement invités.

Nous avons également le projet d'agrandir notre surface d'exposition en y adjoignant une salle qui nous permettrait d'exposer les objets traditionnels des activités rurales de notre région.

Mais pour mener à bien toutes ces activités, nous avons besoin de vous. Vous abonner ce n'est pas seulement recevoir notre bulletin , c'est aussi adhérer à notre association et lui apporter votre soutien.

Nous n'avons pas modifié le montant des abonnements:

Abonnement ordinaire: 60 F

Abonnement et adhésion à l'Association: 100 F

(Ajouter 40 F pour un envoi par la poste).

Vous nous rendrez service en nous transmettant votre réabonnement dès que possible en utilisant la fiche jointe à votre bulletin.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS.



L'EGLISE de SAINT BASILE

LES AUTELS SAINT BASILE



L'église des AUTELS SAINT BASILE charme le promeneur, le visiteur. Plusieurs auteurs décrivent l'émotion ressentie devant ce modeste sanctuaire.

Que l'approche se fasse en venant de LIVAROT ou de VIMOUTIERS, celui-ci marque un temps dans le paysage, en harmonie avec la nature et l'habitat. Baigné par une boucle de la Monne, au pied d'une colline, au bord d'une vallée, il occupe une position symbolique qui participe à sa fonction religieuse.

Construit avec les matériaux et les techniques du bâti rural local, il fait partie de l'habitat par ses modestes dimensions mais s'en distingue par quelques éléments (porche, clocher, chœur). En d'autres termes, ce sanctuaire est à l'image de Dieu, tout à la fois proche et au dessus de l'homme.

Du bâti traditionnel auvernon il reprend le fragile équilibre architectural qui repose lui aussi sur des oppositions. La pierre est rigide d'aspect et d'emploi, à l'inverse du bois qui structure des espaces où alternent ossatures et remplissages, c'est-à-dire des enchainements de vide et de plein. A la rigidité des soubassements et ici des murs, s'oppose la liberté des dessins des parties hautes dans une même construction.

Cette église est aussi connue des amateurs d'art et d'histoire.

La particularité de son mode de construction, son décor, son mobilier, son rattachement à l'histoire d'une vieille famille normande et de deux communes, font que déjà au siècle dernier DE CAUMONT en signalait l'intérêt.

PRESENTATION HISTORIQUE

L'église de SAINT BASILE est située sur la commune des AUTELS SAINT BAZILE, au Sud de Livarot à la limite des départements du Calvados et de l'Orne (1). L'actuel territoire de la commune correspond à celui des anciennes paroisses et communautés des Autels en Auge (2) et de Saint Bazile, réunies le 25 Décembre 1831 par ordonnance. Cette " fusion pour économie " avait été refusée au district 40 ans auparavant, en 1791.

Antérieurement à la Révolution, l'une et l'autre paroisse appartenaient au doyenné de Livarot qui lui même dépendait de l'Archidiaconé de Gacé (3). Elles relevaient par ailleurs du baillage d'Exmes (4) mais, par contre, elles n'appartenaient pas à la même sergenterie.

Ces distinctions évitent quelques erreurs et conduisent à faire des recherches sur plusieurs départements.

Signalons pour mémoire, que la paroisse des Autels (sous le patronage de St Georges) apparaît dans un premier texte en 1063, elle était liée à l'Abbaye Bénédictine de St Ouen de Rouen. Elle fut desservie jusqu'à la Révolution, puis rattachée à la paroisse de Montpinçon. De son église, il ne subsiste aujourd'hui, que quelques pierres au bord d'un chemin, son autel, ses fonds baptismaux et les pierres de son choeur ayant servi autour des années 1950 à construire un oratoire proche de la mairie et la sacristie de Saint Basile.

SAINT BASILE, la paroisse de Saint Basile, si l'on se réfère à sa dédicace (Sanctus Basilius, Ecclesia Sancti Basili) a une longue histoire remontant à l'implantation du christianisme dans la région (5). Néanmoins, nous ne pouvons signaler actuellement, comme texte le plus ancien que le Pouillé rédigé vers 1350 (Longnon). Celui-ci nous donne deux indications, la dîme était versée au recteur d'Orville (près de Roiville) et elle était l'une des plus faibles du doyenné, 16 livres.

(1) Aujourd'hui en 1988, comme de nombreuses communes du Sud Pays d'Auge, les Autels St Bazile a vu sa population décroître de près des 2/3 en environ un siècle (1869-1965, 1960-1980, 1982-1984) et vit au rythme des difficultés si souvent signalées et touchant l'agriculture, la démographie, l'emploi, l'abandon des terres, etc...

(2) Ou Authieux en Auge

(3) Carte de Danville 1727, reproduite par l'Abbé Piel en 1895.

(4) Convocation à l'Assemblée des trois états le 16 Mars 1789 à Alençon.

(5) Basile, le Grand (saint) en grec Basileois. Père et docteur de l'église, vécut de 330 à 379 à Césarée de Cappadoce en Turquie. Prêtre puis Evêque de Césarée, il fonda une communauté monastique, écrivit plusieurs textes fondamentaux sur la doctrine chrétienne et lutta en particulier contre l'arianisme. Dans la liturgie lexovienne, il est fêté le 14 Juin.

La première déclaration connue du temporel de cette cure remonte à 1472.

Le premier acte qui mentionne la famille GAULTIER de St Basile (6) dans cette commune, date de 1532. Cette famille qui a toujours des descendants apparaît très liée à l'histoire de l'église, plusieurs de ses membres en seront desservants, et l'on peut suivre depuis cette date son histoire (7).

" Les GAULTIER, Seigneurs du Fief de Saint Basile, rendaient aveu à leur Suzerain, le Seigneur de LAUNAY BESNARD et relevaient de la vicomté d'Argentan et d'Exmes, Duché d'Alençon .

Saint Basile était un 8ème de Fief de AUBERT et comprenait 4 vavas-soreries. De noblesse locale, ils avaient droit héréditairement au titre d'Ecuyer et figuraient dans les actes officiels comme Seigneurs et Patrons de Saint Basile. A ce titre, ils nommaient les titulaires de la cure ". (8)

Jusqu'à la Révolution, la cure fut ainsi administrée. En 1792, le seigneur du lieu émigre ainsi que le prêtre (9), l'église devient bien national.

La cure de Saint Basile ayant été rattachée à Tortisambert en 1832, l'église étant sans doute en piteuse état, le conseil décide de vendre celle-ci comme matériaux de démolition. Le sieur COCHON dit LABUTTE... maire de la commune, s'en porte acquéreur.

Celui-ci la revend en 1842 à HILAIRE de Saint Basile qui procède à des restaurations afin de conserver le lieu où sont enterrés de nombreux membres de la famille GAULTIER (10). Sa femme née Louise de FOUCAULT y fut enterrée en 1856 dans le chœur et lui-même à ses côtés en 1872 (leurs pierres tombales y sont toujours visibles).(11)

En 1895, l'église fut rétrocédée à la commune pour une somme modique, sous réserve pour elle d'entretenir les tombes de la famille.

(6) Orthographié aussi Gautier, Gauthier, etc...

(7) La note de De Neuville (De Caumont 1867) et l'article d'Emedy sur le maréchal Lyautey présentent plusieurs éléments sur cette famille.

(8) Renseignements communiqués par Pierre Gaultier de Saint Basile.

(9) Il s'agit de Me Peulvey, né à St Michel de Livet en 1750, curé de St Basile en 1785, il fut nommé curé de sa paroisse natale au retour d'exil et il y décéda en 1825 dans l'estime générale (Abbé Piel).

(10) Plusieurs actes conservés dans les archives familiales signalent des inhumations tour à tour dans le chœur de l'église ou "dans le cimetière de ce lieu".

(11) "ici repose, Marie Louise de Foucault, épouse de M. Hilaire de Gaultier de St Basile, décédée le 28 Novembre 1856 à l'âge de 45 ans".

"ici repose le corps de M. Hilaire Philippe Auguste de Gaultier de St Basile, décédé au château de St Basile le 22 Mars 1872 dans sa 62ème année".

Le 20 août 1944 " les Allemands en retraite firent sauter le pont sur la Monne " et l'église toute proche subit d'importants dégâts.

Mise rapidement hors d'eau, quatorze ans plus tard la Coopérative des églises sinistrées confia à Monsieur LECAUDEY, expert-mètreur à Bayeux, la direction des travaux de restauration.

L'abbé LEPRETRE, desservant la paroisse s'ingénia à sauver le mobilier cultuel en péril dans les églises en voie de disparition de la région, transformant ce sanctuaire en un petit musée d'art religieux. Sans cette initiative, la majeure partie de ce que cette modeste église abrite aurait aujourd'hui disparu.

Le dimanche 31 août 1958, Monseigneur Le ROY, vicaire-général vint procéder à la bénédiction de ces travaux, entouré du Maire, du Conseil-ler Général et de la famille GAULTIER de Saint Basile (12).



L'église avant les travaux de 1958, un enduit recouvre les colombages de la nef, la barrière blanche est en bois et non en béton.

A la différence de nombreuses églises rurales proches, ou sanctuaires. (Mesnil-Imbert, la Gravelle, les Autels, la chapelle St Geneviève) Saint Basile est donc parvenue jusqu'à nous. La volonté de la famille GAULTIER de préserver le lieu de repos de ses ancêtres, s'est trouvée enrichie par la volonté des habitants de conserver un lieu de culte vivant.

Au-delà de la messe annuelle (1er dimanche de Septembre) suivie d'une procession (bien traditionnelle après les moissons) à Notre-Dame-des Champs, c'est souvent dans l'année que l'église est utilisée pour les cérémonies du culte.

Jacky MANEUVRIER signale avec raison que Saint Basile "fait ressurgir à nos yeux étonnés, l'image des églises rurales primitives, petits sanctuaires à pans de bois construits à proximité du château seigneurial ou dans le bourg nouvellement créé ", nous allons-y pénétrer.

(12) Compte-rendu de la bénédiction des travaux, bulletin paroissial "Tous ensemble" Livarot, Septembre-Octobre 1958, pages 157-160.

DESCRIPTION ARCHEOLOGIQUE

- Plan

C'est une église de petites dimensions 15,50/15,80 x 7,35, dans sa partie la plus large et de 5,75 à l'extérieur du choeur, soit environ 52 m² pour la nef et 20 m² pour le choeur. L'ensemble présente un plan rectangulaire avec un choeur en retrait sur la nef, schéma fréquemment rencontré dans la région.

Les ouvertures de la nef sont réparties symétriquement, par contre, dans le choeur, plusieurs campagnes de travaux ont modifié les ouvertures.

La porte d'entrée est légèrement désaxée, alors que la baie du chevet est rigoureusement dans l'axe de l'église. Le chevet est orienté Sud-Est.

- Caractéristiques architecturales, élévations

Pour le visiteur, le charme et l'intérêt principal de cette église résident dans l'utilisation du bois comme matériaux de construction. Il retrouve là, les pans de bois et la rusticité des constructions rurales augeronnes.

Mais il y a lieu de distinguer deux caractéristiques architecturales dans l'utilisation du bois, dans cette construction :

- les "colombages" qui couronnent les murs, les pignons de la nef et le chevet du choeur,
- la charpente autoporteuse.

Cette combinaison du bois et de la pierre doit être rapprochée de quelques églises. En effet, si bien des églises présentent un pan de bois dans la partie supérieure de leurs pignons, il n'en subsiste que fort peu, à notre connaissance, ayant conservé une telle structure pour leurs murs goutteraux. Signalons cependant l'important porche fermé de Saint Aubin de Bonneval et l'église Saint Arnould d'Exmes (13) qui comportent de notables parties construites en pan de bois.

Par ailleurs et indépendamment des pans de bois, la structure autoporteuse nous renvoie aux églises connues et étudiées de Sainte-Catherine d'Honfleur, de Notre Dame de Livaye (14) ou de Champagne.

Nous étudierons donc, d'une part, les murs de pierre puis la charpenterie et tenteront d'émettre quelques hypothèses quant à la présence simultanée des deux éléments.

(13) Aubert (Abbé) chapelles et oratoires de l'Orne. Répertoire illustré, s.l.n.d, 1984, pages 30-31.

(14) D. Bontemps. Eglises à pan de bois. Vol. 2 Normandie - CRMH Ministère de la Culture - Direction de l'Architecture. Revue "Monuments Historiques" n° 145.

- Les murs de pierre

L'épaisseur des maçonneries varie de 75 à 83 cm environ.

A l'intérieur de l'église, on observera dans l'épaisseur des murs Sud du choeur et de la nef, la présence de deux lavabos (15), l'un à deux cuvettes, l'autre simple.

Il faut souligner la grande hétérogénéité des maçonneries de l'ensemble et plus particulièrement de celles de la nef.

On remarque l'emploi de plusieurs pierres (calcaire dur, roussin, travertin) l'utilisation de mortiers fort divers dans leurs composition, un appareillage très irrégulier et une large utilisation d'enduit moderne (particulièrement à l'intérieur) sur laquelle nous reviendrons.

D'une analyse très superficielle, il ressort que peu de blocs semblent se trouver dans leur emplacement d'origine. Ainsi, sur le murs Sud, une grande partie des pierres a subi un incendie suffisamment fort pour les rubéfier (particulièrement le roussin) sur une épaisseur de 1 à 2 cm, et le mur n'a pas été remaçoné dans son appareillage d'origine.

L'examen des mortiers et enduits confirme aussi à la disparité, on distingue fort bien les procédés modernes où l'emploi des ciments durs domine, où le maçon recherche des coloris, aux procédés plus traditionnels utilisant la chaux comme liant.

Cet ensemble mériterait des relevés plus précis, il fait penser à plusieurs campagnes de construction et réparation, et ceci ne permet pas de datation précise.

L'approche par la stylistique ne nous permet pas plus de dater. En effet, les rares éléments architectoniques que l'on relève se limitent à la baie géminée du chevet, au contrefort à ressaut montant jusqu'à la partie basse de cette ouverture, et à l'allure générale des contreforts latéraux qui épaulent trois par trois les murs Nord et Sud. Aucun de ceux-ci n'offre de caractéristiques particulières rattachables à une datation.

Les ouvertures permettent de distinguer deux périodes.

Celle du chevet est la plus ancienne, située dans l'axe du choeur, il s'agit d'une fenêtre en tiers-point, partagée par un meneau avec un tympan percé d'un oculus entre des ouvertures géminées.

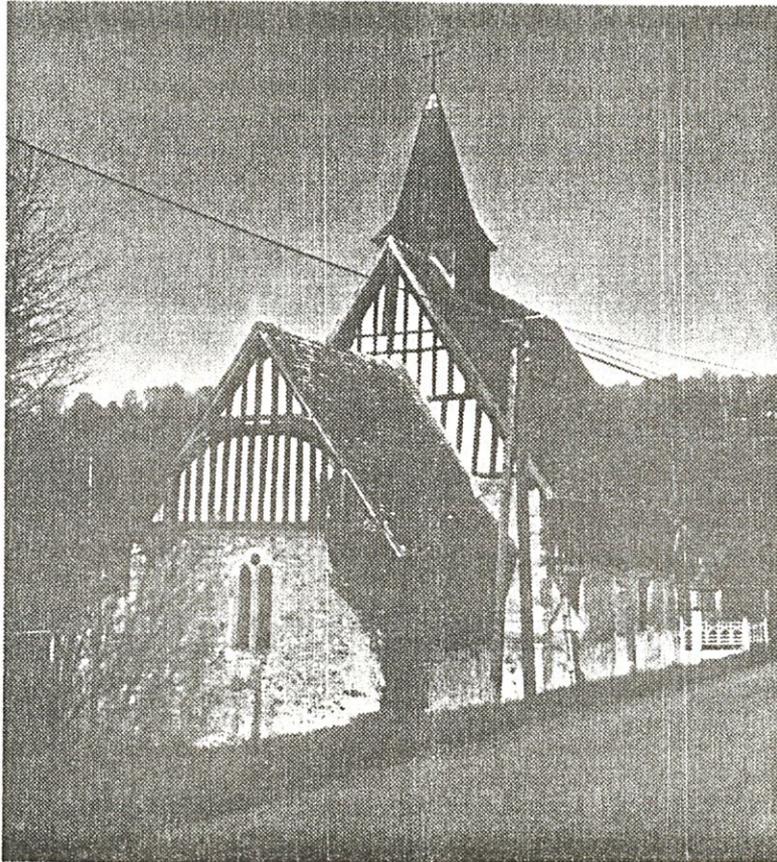
(15) Fontaine d'ablutions placée à droite de l'autel et percée d'un trou afin que les eaux de l'office retournent à la terre.

Les fenêtres des murs Nord et Sud sont carrées et comportent un large chanfrein sur des piedroits. Les linteaux sont en bois et paraissent tous relativement récents.

Sur le pignon Ouest, une porte cintrée constitue le seul accès à l'édifice. Un arc en plein cintre s'amortit sur des piédroits sans ressaut et l'ensemble comporte un chanfrein identique à celui des fenêtres mais à gauche celui-ci ne descend que jusqu'à l'avant dernière assise.

L'ensemble fenêtres-porte (à l'exception de la baie du chevet) a sans doute été percé au XVIIIème.

L'on observe d'autre part, que les murs goutteraux de la nef sont plus bas que l'amortissement du gable des pignons et l'on peut supposer qu'à l'origine leurs crêtes correspondaient à leur départ.



Vue du chevet,
les colombages qui couronnent les murs,
les pignons de la nef et le chevet du choeur.

LA CHARPENTERIE

Si de l'extérieur on remarque la masse bien équilibrée de la toiture et des pans de bois (que l'on retrouve à l'intérieur), l'originalité principale et l'intérêt de cette charpente résident dans sa conception

Nous nous aiderons d'un schéma.

D'une manière générale dans une construction, la charpente de toit repose sur les pignons et les murs latéraux ou murs gouttereaux.

Dans le cas des constructions caractérisées par l'emploi du bois comme élément de structure principal, il est convenu de distinguer deux types d'églises en Normandie.

L'église Sainte Catherine d'Honfleur (schéma n°1) représente le type même de la construction traditionnelle en pans de bois.

Les fermes (16) à entrain (E) et poinçon (P1) reposent sur des poteaux (P2) qui forment l'ossature de soutien de l'édifice. L'extrémité, base des arbalétriers (A) est assemblée avec les entrains (E) à hauteur presque immédiate des poteaux (P2) de soutien (17).

L'église de Notre Dame de Livaye (schéma n°2) représente le second type d'édifice. Il s'agit de petites églises rurales dont "les murs de maçonnerie sont doublés intérieurement par une file de poteaux (P2) qui portent les fermes à entrain et poinçon des charpentes de toit".

Par un jeu de sablières (18) et de pièces diverses, on peut constater que l'ensemble de la charpente est totalement autonome des murs gouttereaux et permet de parler d'une charpente auto-porteuse.

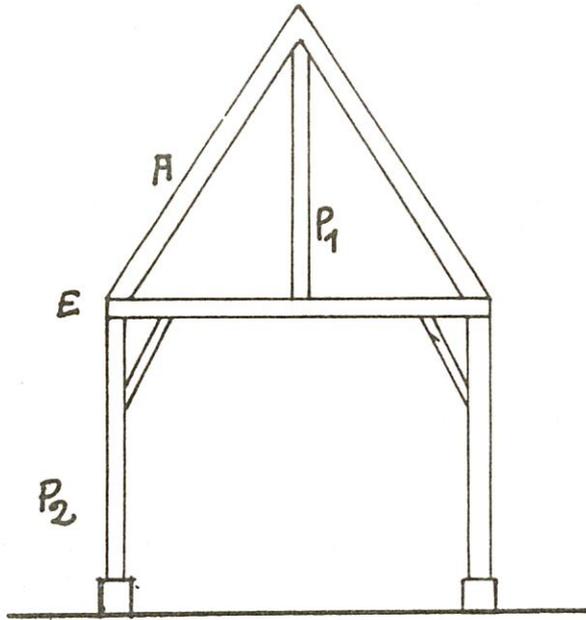
Les poteaux (P2) peuvent être comme à Notre Dame de Livaye, très nettement démarqués des murs, ou implantés légèrement en retrait (église de Plainville dans l'Eure) ou bien encore, engagés dans la maçonnerie (église de Saint Aubin des Hayes dans l'Eure). L'utilisation de ce mode de construction varie entre le XIVème et la première moitié du XVIème siècle, d'après D. Bontemps CRMH.

Le mode de construction de l'église de Saint Basile (schéma n°3) nous a conduit, comme l'avait fait Louis de Neuville, il y a plus d'un siècle, à rapprocher nos relevés de ceux plus connus de Notre Dame de Livaye.

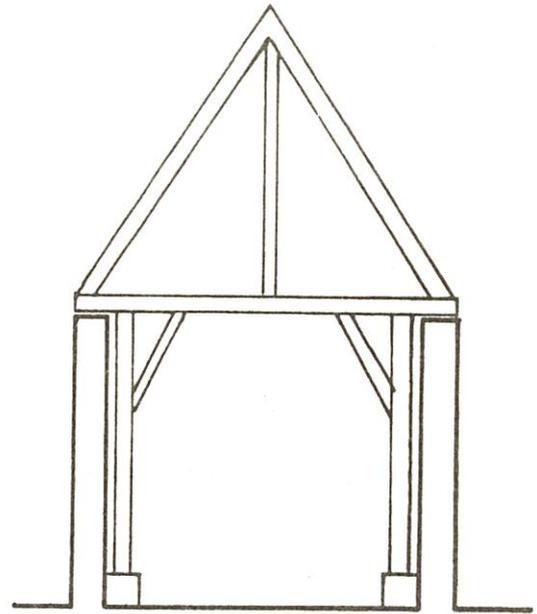
(16) La ferme, ensemble des pièces assemblées dans un plan vertical et transversal à la longueur du toit. La ferme la plus simple est un triangle supportant les versants formés de deux arbalétriers, d'un poinçon et d'un entrain.

(17) Dans cette rapide étude, nous ne présentons qu'une comparaison sommaire des coupes transversales et nous n'aborderons pas les systèmes reliant les fermes entre elles.

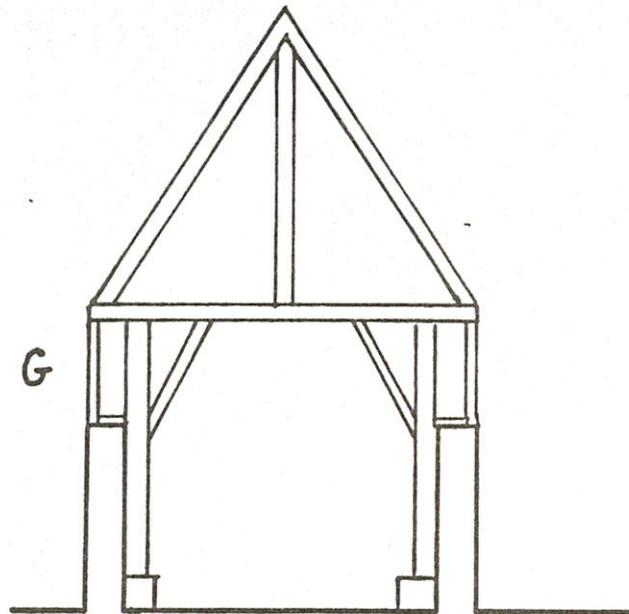
(18) La sablière "poutre horizontale servant d'assise au pan de bois".



1 - Ste Catherine, Honfleur



2 - Notre Dame de Livaye



3 - Saint Basile

Dans l'un et l'autre cas, la section des poteaux varie de 0,27 à 0,30 m, ceux-ci sont en retrait de l'extrémité des entrants de 0,80m. Les espacements entre poteaux sont les mêmes (3 m 80) et la largeur intérieure de l'une correspondant à la largeur extérieure de l'autre.

Nettement plus modeste, la nef de Saint Basile est constituée de trois travées de charpente (contre 5) et le chœur de 2 (contre 3).

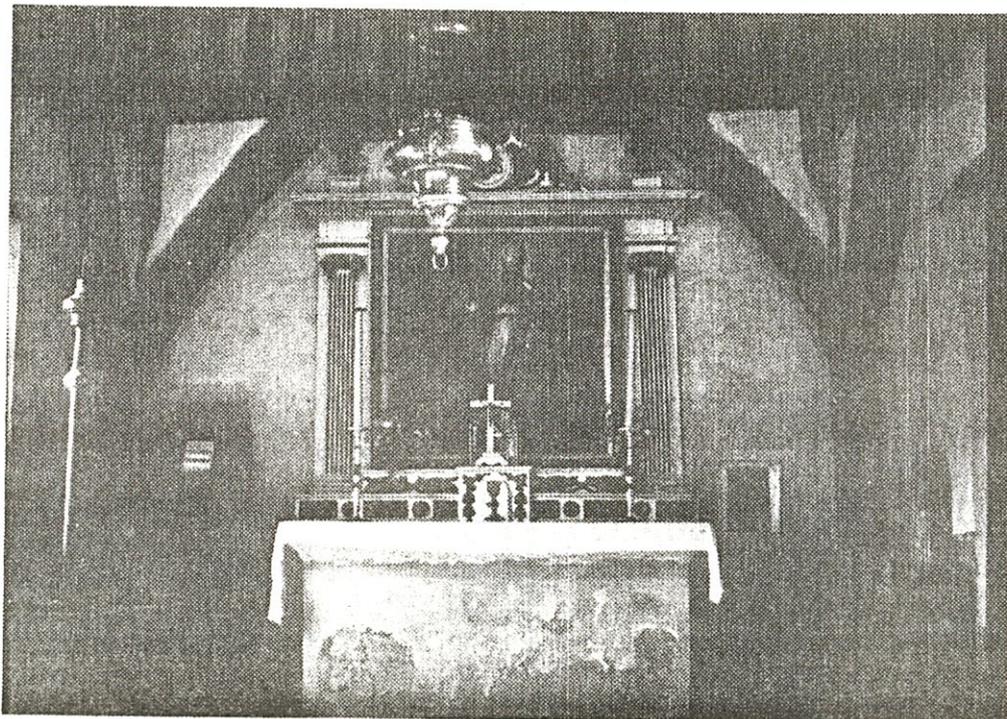
Si à Notre Dame de Livaye les maçonneries des murs goutteraux rejoignent les entrails, l'on peut observer à Saint Basile, dans la nef, l'existence d'un pan de bois interne et d'un pan de bois externe ménageant une galerie de circulation (indiquée en G sur le schéma 3) entre les entrails et la crête des murs goutteaux.

Cette galerie pouvait servir à des circulations, vers les combles et le clocher ainsi qu'en attestent une petite porte sur le mur Nord entre deux colombes et le témoignage d'habitants.

Mais il faut aussi s'interroger sur l'existence et l'utilité de deux colombes en forme de balustres situées symétriquement au Nord et au Sud sur les pans de bois internes.

Le beffroi repose sur les trois fermes situées à l'extrémité de la nef, les deux premières sont étré sillonnées par une croix de Saint André et des jambettes.

Quant à la troisième ferme, elle comporte des pans de bois ouverts d'une hauteur d'un mètre environ, conservant des logements destinés à recevoir un gamandage de terre. Quelques églises, dont bien sûr Notre Dame de Livaye possèdent un type proche de beffroi autoporteur.



Dans le chœur, les pièces de charpente les plus anciennes.

Le chœur comprend deux travées de charpente et seulement deux fermes. Celle vers le chevet est complète avec un poinçon épannelé avec chanfreins arrêtés et deux poteaux reliés aux sablières et à l'entrait. Les poteaux, à la naissance des liens présentent un décor malhabile de boudins superposés ou de ressaut liés peut-être aux techniques de levage de la charpente.

La ferme suivante a perdu son entrain, son poteau Nord et son poinçon, un pendentif en bois tourné masque l'extrémité subsistante de celui-ci. Les sablières reliant ces deux fermes sont ornées d'une gorge arrêtée bordée d'un boudin.

Des transformations anciennes ont fait également disparaître la majeure partie de la travée de charpente entre nef et chœur et seuls subsistent deux courts tronçons des sablières, épannelées d'un large chanfrein et celle du Nord repose sur un corbeau de bois, décoré en bout de croisillons sculptés.

Arrivé au terme de cette première et très incomplète approche de la charpenterie de Saint Basile, il nous semble qu'on ne peut parler à son sujet d'église de bois. En effet, on n'y retrouve aucun des caractères habituels des églises de Champagne, de Scandinavie ou bien de celles d'Honfleur ou d'Alvimare (Seine Maritime) où dans leur conception originale, leurs charpentes étaient prévues pour recevoir des parois minces de pan de bois hourdé, de bardage ou de lambrissage.

L'on peut, par contre, avancer l'hypothèse que cette disposition qui se rencontre aussi entre autre, dans l'église toute proche de St-Martin-du-Mesnil-Oury, correspond soit, à la nécessité de couvrir rapidement un monument sans attendre d'avoir réuni les fonds pour élever les maçonneries (l'on aurait clos le local en le bardant sommairement) soit, à une instabilité des maçonneries (ce qui expliquerait l'adoption fréquente de cette technique pour les beffrois).

- Le clocher

Un court clocher carré, couronné d'une pyramide élégante, essenté d'ardoise avec brisures sur les arêtières, est campé sur le faitage à l'Est de la nef, vers le chœur.

La charpente de la pyramide se révèle d'une grande simplicité; autour d'un poteau central assemblé sur un sommier assis sur les entrains, une enrayure en deux pièces semi-circulaires repose sur des chevilles en croix. Celles-ci traversent le poteau central et sont assemblées avec les arêtières, ce qui maintient l'ensemble de la toiture et l'empêche de pivoter.

COUVERTURE

La couverture de la nef et celle du chœur sont en tuile plate et il semble qu'il en soit ainsi depuis la dernière réédification de la charpente, car tous les chevrons (de forte section) sont de même nature. L'on ne distingue pas ici ce que l'on rencontre sur les nombreuses églises augeronnes, une alternance de chevrons de largeur et d'épaisseur différentes, alternance que l'on remarque par contre sur le clocher.

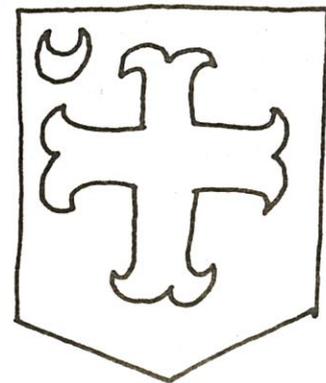
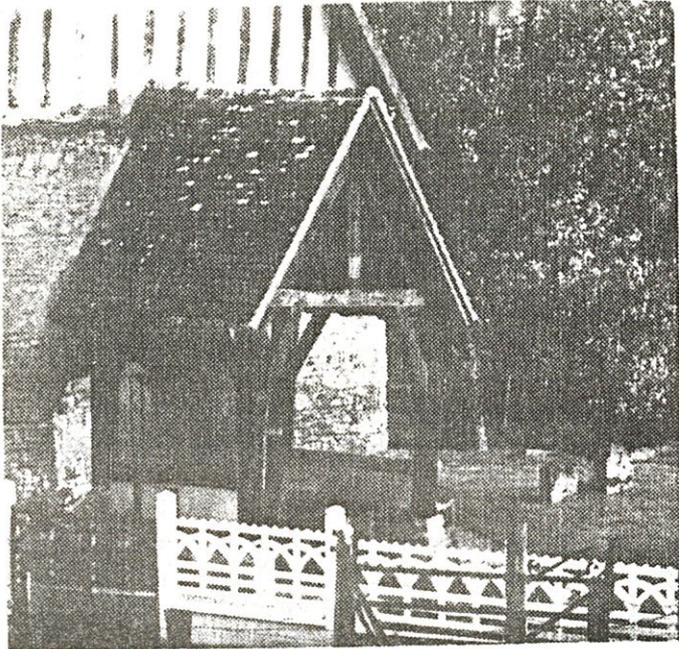
- Le porche

Un petit porche "aux lecturés" (19) en bois, d'une travée (2 m 34 x 2 m 42) précède la porte d'entrée. Fortement restauré à plusieurs reprises, il ne possède que peu de caractères permettant de lui assigner une date certaine, de Neuville le supposait du XVIIème siècle. Le sol de ce porche fut repavé en 1958 avec des pavés anciens.

On remarque à droite du poinçon, sur l'enduit du mur, des traces de peinture noire en forme d'écu, il s'agit là des restes de la litre (20) signalée par de Neuville au XIXème et sur laquelle se lisaient les armoiries des Gautier de Saint Basile.

Celle-ci "de gueules à une croix ancrée d'argent, accompagnée au premier canton d'un croissant de même" (21) sont reproduites sur les écussons en bois peints qui décorent le pourtour de la nef.

La porte est constituée d'ais étroits embrevés et sur la traverse de l'imposte circulaire vitrée on lit la date gravée de 1780.



Armes des Gautier

(19) Aux lecturés, lieu où l'on faisait les "lectures" des contrats notariés à l'issue des offices. A une époque, le clergé avait obligation de la faire et de consigner cette pratique sur registre.

(20) Les litres sont des bandes de peinture, généralement noires, d'une trentaine de centimètres de hauteur et comportant de place en place des armoiries. Avant la Révolution, elles ceinturaient extérieurement et parfois intérieurement la plupart des églises normandes. Le droit de litre appartenait au patron présentateur et constituait la marque distinctive de ses droits honorifiques sur l'église, au même titre que le droit de banc, le privilège d'être inhumé dans le chœur ou celui de recevoir l'eau bénite en premier (Cheruel, p. 673).

Après la nuit du 4 Août 1789 ces "marques du despotisme" furent effacées ou beaucoup plus simplement recouvertes d'une couche de badigeon, ce qui permet parfois d'en retrouver quelques lambeaux.

Au XIXème siècle, quelques unes furent d'ailleurs parfois soit restaurées, soit remplacées par les armoiries des bienfaiteurs de l'église.

(21) D'après d'Hozier généalogiste du XVIIIème siècle.

DESCRIPTION INTERIEURE

L'ensemble de l'intérieur a été repris en 1958 et il ne subsiste pratiquement rien des aménagements antérieurs.

Les sols ont été quelque peu relevés, un béton coloré en rouge encadre une allée centrale constituée d'un large damier de carrelages noirs et blancs. Comme nous l'avons déjà signalé, deux belles pierres tombales subsistent dans le chœur.

A la même époque, les maçons ont refait l'ensemble des enduits intérieurs et aucune trace de l'appareillage ou de la décoration des murs ne subsiste.

Le lambrissage actuel de la nef remplace un ancien plafonnage et a été réalisé en frisette. Le lambris de hauteur du chœur, par contre, n'a pas été refait et apparaît plus rustique.

Toujours à la même époque, "un verrier de Choisy le Roy, Monsieur Avoinet, a garni les fenêtres de vitraux très discrets et très reposants".

De l'ancienne décoration, ne subsistent au pied de deux poteaux, que quelques fleurettes bleues peintes au pochoir sur fond rouge.

Les importants travaux de l'après guerre furent complétés par l'électrification de l'église, afin de "mettre en valeur la charpente et les autels".

- Mobilier

Une liste d'une vingtaine d'articles comprenant mobilier et objets cultuels a été dressée en 1987 par M. Lerch, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Calvados, permettant de constater que l'oeuvre de conservation de M. de Saint Basile au XIXème et de M. l'abbé Lepretre vers 1955/1958 ont permis de conserver ou de rassembler ici un mobilier et des objets cultuels intéressants.

a) Autels

Cette église abrite trois autels. Les deux autels latéraux ont perdu leur tombeau de menuiserie contemporain des retables ce qui permet de pouvoir étudier les anciens autels de pierre qui les précédaient. Une épaisse table d'autel, chanfreinée en avant, repose sur trois piles carrées comportant base et chapiteau moulurés et fûts chanfreinés avec des petites demi-pyramides aux extrémités.

Les trois retables de bois sont rustiques, à l'image de l'église, et n'ont rien de commun avec les somptueux autels de quelques églises des environs : Heurtevent, Boisse, etc... Pour une raison que nous ignorons, ceux-ci ont été attribués au XVIIIème siècle et l'abbé LEPRETRE, sur la foi d'un document dont nous n'avons pu trouver trace, précise même la date de 1687, la date de 1685 a été crayonnée d'une écriture moderne sur le tabernacle.

Le retable du maître-autel s'inscrit dans un carré parfait. Au centre, un cadre à la bordure sculptée de feuilles de laurier contient un tableau représentant la légende de saint Nicolas et des enfants, et de chaque côté deux pilastres cannelés couronnés de chapiteaux ioniques, forment saillie. L'entablement coupé par le cadre du tableau est surmonté d'une corniche rudentée à ressaut. L'ensemble se termine par un cartouche bordé de feuilles d'acanthé encadrant un médaillon soutenu par deux palmes. De chaque côté, des pots-à-feu s'alignent dans l'axe des pilastres.

De la hauteur des deux gradins, le tabernacle est couronné d'une tablette moulurée et la porte cintrée est sculptée d'un élégant calice orné de feuilles d'acanthé, de perlage et de raies de coeur. Des chutes en houppe décorent le bâti. Une niche exposition sculptée de nuages et d'un triangle glorieux surmonte et termine le tabernacle.

Un décor de tablettes alternant avec des rosaces garnit le premier niveau des gradins tandis que des palmes entrecroisées ornent le second.

Cet autel, exécuté avec une grande économie de moyens est représentatif du retour à la "sobriété classique" dont témoignent ces autels à pilastres cannelés qui apparaissent dans nombre d'églises à partir de 1760/1780 (Pougheol).

Les deux autels latéraux, généralement décrits comme étant des retables à claire-voie, dénotent une exécution médiocre, elle aussi très économe de moyens. Sur un panneau plat, les différents éléments : moulures, colonnettes, colonnes et entablements sont plaqués, structurant l'ensemble et par un jeu de coupes le mouvement, l'agrémentant d'un fronton à pans. Le tournage de colonnettes manque de qualité et les profils imprécis s'enchaînent mal.

Cette rusticité explique sans doute que l'on ait généralement remplacé ces retables, et la note de de NEUVILLE prend tout son relief: "... on voyait autrefois des retables pareils dans beaucoup d'églises du pays : il n'en reste plus guère, et chaque jour on en détruit quelques uns, quoiqu'ils dussent être conservés; on n'en retrouve plus que dans les églises supprimées comme celle de St-Basile".

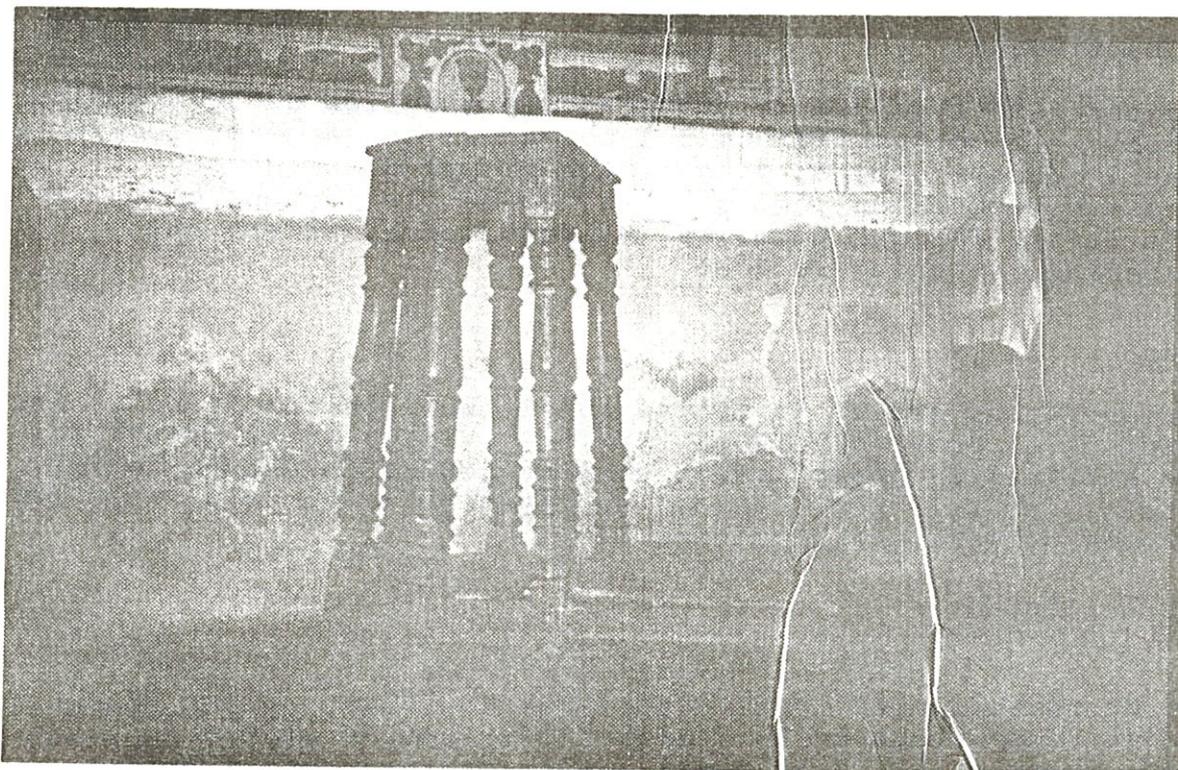
Ces retables furent repeints lors de la restauration de 1958 à l'exception des frises des petits autels secondaires qui ont conservé des traces d'un décor de faux-marbre ancien.

b) Sièges de chœur, bancs

Le chœur a conservé une partie de ses stales à hauts dossiers dont les traverses hautes comportent une découpe habituellement rencontrée dans les productions de l'époque Louis XV. Celles de la partie basse par contre, sont beaucoup plus aiguës permettant de rattacher ce travail aux productions "à la cathédrale" dont quelques exemples sont conservés dans la région.

Les douzes bancs de la nef datent de 1958 et remplacent "les vieux bancs qui étaient vermoulus et irréparables". Ceux-ci étaient de deux époques : de tradition gothique archaïque avec chanfreins arrêtés et ceux du XVIII°/XIX° avec un accoudoir chantourné terminé par une petite volute, (il en subsiste trois.)

L'église possède aussi trois tabourets de chantre très intéressants, le plus ancien (XVII°-XVIII°) est à six pieds tournés sur base polygonale, les deux autres (XVIII°-XIX°) sont sur colonne centrale à baguette moulurée.



Un très remarquable tabouret de chantre, XVIIe - XVIIIe

c) Chaire

La chaire à prêcher possède une cuve polygonale, l'ensemble des décors (dosserets, traverses chantournées et abat-voix) est d'inspiration Louis XVI.

d) Confessionnal

L'église conserve deux confessionnaux (l'un dans la nef, l'autre dans la sacristie) de fabrication très primitive, avec porte à claire voie garnie de barreaux tournés et sur laquelle on distingue d'anciennes peintures (XVIIIème).

e) Lutrin, chandeliers, lustre, etc...

L'église conserve un haut lutrin en bois et quatorze chandeliers en bois tourné (XVIII^e) très intéressants.

Le lustre à trois étages très proche de celui de l'église de Mesnil Durand est plus récent et d'un modèle autrefois très courant dans les églises rurales. Ils sont devenus maintenant bien rares, généralement en aulne, ils ont mal résistés à l'ambiance humide des églises,.... et à l'électrification.

f) Fonts baptismaux

Les fonts baptismaux de pierre provenant de l'église de La Gravelle près de Montpinçon comportent un fût polygonal en gaine avec cuvette elliptique à godrons séparés d'un listel creusé d'une gorge. L'ensemble est fermé d'un dôme de bois, où se distinguent quelques emprunts à la stylistique Louis XVI maladroitement interprétés. Un petit bénitier flanque le dôme.

g) Statues

On peut observer au dessus du maître-autel, un crucifix de belle facture. Celui-ci en bois polychrome (XVIIe - XVIIIe) ne se trouve pas à une place habituelle, généralement sur une poutre de gloire, entre nef et chœur, et cela peut laisser supposer qu'il ne ferait pas partie lui aussi du mobilier d'origine.

La Vierge à l'Enfant

Au centre du rétable nord, sur un socle de tournage, l'on remarque un groupe en ronde-bosse de la Vierge à l'Enfant en pierre sous une polychromie moderne (98 cm de haut). Légèrement hanchée, portant l'enfant sur le bras droit, l'ensemble est bien proportionné. Le costume comprend un ample mantelet jeté sur une longue robe à col droit qui elle même recouvre le doublet.

La Vierge a le visage grave et soucieux, empreint d'une certaine tristesse. La tête est légèrement penchée, tournée vers l'Enfant et couverte d'un voile laissant apparaître quelques mèches de cheveux. Une haute couronne ajourée terminée par des fleurs de lys à rapprocher de celle de la Vierge du Mesnil-Mauger maintient le voile.



La main gauche allongée soutient l'Enfant tandis que la main droite refermée sort d'une large manche et relève le tissu de la robe dégageant la pointe du pied. Le tissu est souple épousant le corps, tombe et se casse au sol ou en plis droits, en chute ou en un large pli à godet et l'ensemble du plissé bien modelé en accuse la verticalité.

L'Enfant-Jésus, le corps potelé, le visage tourné vers sa mère, la partie inférieure du corps drapé dans un linge, et le haut du corps à nu, pose la main droite sur le col de sa mère et tend la gauche vers la couronne ou soulève le voile.

La pose du corps, la forme du vêtement et son drapé se rattachent à la statuaire des XIV-XVème siècles et cette composition sage se rattache à quelques statues de la région lexovienne exposées à Lisieux en 1961.

Le cadre du retable sud, conserve également, sur un socle identique à celui de l'autel nord, un autre groupe en ronde-bosse en pierre, d'un saint évêque accompagné d'un chien ou d'un loup, connu sous le nom de Saint VIGOR. Elle mesure 73 cm et seule la partie supérieure de la crosse manque, mais en raison de la polychromie moderne qui la recouvre, il est difficile de savoir si elle a subi quelques restaurations... L'évêque, debout, lève la main droite, annulaire et auriculaire repliés, index et majeur levés, il bénit. Le visage aux traits accentués (les lèvres pincées, les oreilles bien dessinées), est calme et une abondante chevelure s'échappe de la mitre. Portant la crosse dans le creux du bras gauche, de la main gauche il tient une étole dont la partie inférieure s'enroule autour du cou de l'animal.



Saint LOUP

Comme pour la statue de la Vierge, le modelé de tissu d'une ample chasuble descendant au dessous des genoux, accuse bien les formes et tombe en larges plis en U. La pointe de la chaussure droite apparaît relevant la partie inférieure de la dalmatique.

Sur le même socle, un quadrupède assis sur son train arrière, lève la tête vers le saint. La tête carrée, aux courtes oreilles, semble t-il légèrement disproportionnée, montre les dents et rappelle les "engoulvents" des charpentes du XVIème siècle. L'allure générale de l'animal dégage une certaine férocité tempérée par la position assise. Mais il est difficile de penser qu'il puisse s'agir d'un chien, généralement beaucoup plus placide dans les représentations habituelles du groupe de Saint Roch.

Cette iconographie correspond à celle de saint LOUP, évêque de Bayeux pendant trente deux ans (Fournée, p. 235). Originaire du Bessin, élève et successeur du RUFINIEN, il fut sacré par SILVESTRE, le métropolitain de Rouen qui fut en charge dans la seconde moitié du Vème siècle auquel dans un songe un vieillard aurait dit : Ne laisse pas consacrer évêque un autre que l'agneau qui s'appelle LOUP ". Il vécut à l'époque d'Aegidius qui gouverna la Gaule vers 458-464 et la légende rapportée par sa Vita écrite au IXème siècle raconte qu'un loup féroce s'était installé dans un bois proche de Bayeux et avait dévoré environ dix huit garçons et filles. Les gens ne savaient comment s'en débarrasser et n'osaient plus passer par là. L'évêque leur ordonna de prier et sortit de la ville. L'animal se précipita vers lui. Il lui tendit sa manche qu'il mordit furieusement : ses dents s'y incrustèrent, il se trouva muselé et une force surnaturelle l'empêcha de fuir. Le saint l'emmena vers la rivière et le jeta dans l'eau où il disparut ".(Fournée)
Cinq églises du Calvados et une de l'Orne sont consacrées à ce saint (RR.PP. Benedictins).

Mais en aucun cas, ce canidé ne peut être confondu avec les dragons ou autres animaux mythiques que les sculpteurs du Moyen Age différencieraient bien, comme en témoignent les groupes de Saint Georges ou de Sainte Marguerite que l'on rencontre dans les églises de la région. On peut donc s'interroger sur la raison qui a conduit de nombreux auteurs à attribuer ce groupe comme étant celui de Saint VIGOR , autre évêque bayeusain. Selon sa Vita, il serait originaire d'Artois et quittant son pays, aurait abordé le diocèse de Bayeux à Reviers. Un serpent long de 40 pieds ravageant la contrée, l'on vint demander à VIGOR d'en débarrasser le pays, ce qu'il fit en enroulant son étole autour du cou de l'animal. Il en fit de même à deux autres occasions sur les rives de la Seine. C'est donc sans doute de cette étole et de la commune appartenant au siège de Bayeux que naquit la confusion dans l'attribution de notre statue à Saint VIGOR (RR.PP. Benedictins, Nov. p.53-55).
Cette statue est contemporaine de celle de la Vierge.

A gauche de la chaire, sur un petit socle portant l'inscription SAINT BASILE, l'on remarque une statuette de bois polychromé qui fut offerte à l'église en 1953 par Madame de Saint-Basile. Un saint évêque, portant une haute mitre et un bâton dont la partie supérieure manque, brandit une croix de la main droite.

Cete iconographie ne correspond pas à celle de Saint BASILE le Grand dont les attributs sont le pallium, la croix à triple croisillon et la colombe (Reau). L'ensemble de cette statuette permet de penser qu'elle est du XVIIIème siècle.

H) Tableaux

1) Saint Nicolas

Le tableau du maître-autel représente Saint Nicolas et les enfants de la légende. Dans un décor d'architecture et de jardin, le saint à la barbe abondante, bien campé, les épaules couvertes d'une longue chape rouge doublée de bleu formant traîne et portant mitre et crosse, lève la tête vers le ciel, bénit les trois enfants joufflus que l'on voit au premier plan, à gauche, dans un baquet. C'est une oeuvre puissante, typique de la peinture de la seconde moitié du XVIIIème siècle que l'on peut d'ailleurs rapprocher de la petite statuette attribuée à Saint Basile. Cette toile a été élargie pour occuper l'espace du cadre et n'occupe donc pas son emplacement d'origine (22).

2) Visitation

Face à la chaire, l'on peut voir un tableau de l'Annonciation, de même facture et de qualité identique au Saint Nicolas. Il s'agit d'une grande et belle toile qui provient, elle aussi, d'une autre église.

3) Bannière

L'église conserve une curieuse toile peinte sur deux faces. Sur l'une, Saint Sébastien la tête nimbée d'une auréole, le flanc droit percé d'une flèche, se détache sur un fond agreste, les membres liés à un arbre qui se devine à peine. Le Saint, en Apollon nu, le corps en arc de cercle, élève les mains au-dessus de la tête. L'ensemble est d'une bonne qualité picturale, la musculature bien traitée et, visage et mains sont particulièrement soignés.

Au verso se profile un Saint évêque bénissant et portant mitre et crosse. Une ample chape damassée, décorée d'un galon de bordure doré et d'une large bande de palmettes s'ouvre sur un rochet à la base découpée et brodée de palmettes.

Il peut s'agir d'une bannière de procession du XIXème siècle et il conviendrait de la rapprocher de celle conservée dans l'église d'Ouville la Bien Tournée et datée du début du XIXème siècle.

(22) D'après une note manuscrite de M. Cottin, de 1959, sur les trois tableaux qui existaient dans l'ancienne église de la Gravelle, deux auraient disparu, et celui du maître-autel aurait été transporté dans l'église des Autels Saint Bazile par M. le Curé de Tortisambert.



Saint NICOLAS

Une toile du XVIII^e
richement colorée

I) Cloche

Le clocher conserve une petite cloche de 0.61 de haut et de 0.48 de diamètre portant l'inscription suivante sur quatre lignes :
 + JAY ETE NOMME LUCE LOUISE PAR MRE LUC JEAN PATISTE DE //
 GAUTIER SEIGNEUR ET PATRON DE St BASILE ET NOBLE DAME //
 LOUISE DARCLAIS DAME DU FIEF DES LAUNEY BENARD BENIE PAR //
 PHILIPPE DE MICHEL DESPOMMERESTZ CURE DE St BASILE//

L'abbé LEPRETRE avait cru y lire la date de 1734, mais cette datation ne peut coïncider avec la chronologie des curés qui se sont succédés dans cette cure nous proposons plutôt la date de 1754, la seule plausible avec la carrière de Philippe Le Michel.(23)

(23) Plusieurs branches de la famille Le Michel existaient à cette époque, à Bellou, Notre-Dame-de-Courson, Saint-Ouen-le-Houx, Saint-Pierre-de-Courson, mais nous savons par un acte de 1724 qu'il était né hors mariage des oeuvres de Catherine Le Prévost et qu'il dut dans un premier temps, obtenir de l'official de Lisieux, une dispense pour irrégularité, puis en 1744 une seconde pour recevoir dans les ordres mineurs et une troisième auprès de la cour de Rome pour pouvoir jouir d'un bénéfice. Cette dernière spécifiait qu'il ne pourrait obtenir de dignités, etc...

DATATIONS

L'étude conjointe du bâtiment et du mobilier permettent d'avancer quelques hypothèses quant à la datation de l'ensemble. L'on remarque deux groupements de datations relativement homogène : aspect général de la construction - ouverture du chevet - fragments de la charpente du choeur - autels secondaires - statue de la Vierge - statue de Saint LOUP peuvent remonter au XVème ou au début du XVIème siècle.

Par contre, le système de construction mixte maçonnerie/pan de bois, nous l'avons dit correspond sans doute à la recherche de solutions d'attente. Dans ce cas précis, l'on peut avancer qu'un incendie dont les maçonneries extérieures ont gardé les traces, a très sévèrement endommagé le monument et tout particulièrement la nef et la première travée du choeur. Dans un premier temps, l'on construisit une charpente autoporteuse réutilisant dans le choeur le poinçon du chevet et les sablières de la travée Est ainsi qu'une partie de celle entre choeur et nef. L'on éleva le beffroi et en 1754 l'on y installa une cloche. Une génération plus tard, l'on paracheva l'oeuvre en réédifiant les murs de maçonnerie et en posant porte et verrières. (24)

Et il est vraisemblable que les autels, d'une exécution locale de très médiocre qualité, datent de cette restauration et non du XVIIème siècle comme le pensait l'abbé LEPRETRE. (25)

CONCLUSION

L'ensemble des statues et des peintures contenues dans cette église constitue un échantillon de ce que pouvaient être de tels sanctuaires avant la Révolution de 1789 et les "embellissements" des sanctuaires depuis cette date. A l'exception du panneau de terre de Saint Georges (patron de l'église des AUTELS) aucun élément récent n'a été introduit ici.

On ne peut certes que féliciter pour leur initiative les restaurateurs des années 50 : sans eux, nous ne pourrions visiter ce charmant sanctuaire figé dans le temps, mais il est une leçon que nous devons en tirer. L'emploi inconsidéré de ciments hydrauliques dans ces travaux, condamne toutes ces restaurations.

(24) Nous venons de retrouver aux archives de l'Orne un document du 4 Février 1738 "Extrait du registre du conseil d'Etat" signalant les travaux à effectuer à la nef, au chocher et au presbitère (sic) de la paroisse de Saint Bazille (sic)

(25) Le Conservateur Régional des Monuments Historiques nous a signalé que ces autels latéraux auraient pu être réalisés à partir de la récupération d'une barrière de choeur.

En effet, l'humidité enfermée dans une carapace étanche détruit inexorablement, sournoisement, à l'abri des regards, maçonneries et charpentes. Il faut dire à la décharge des entrepreneurs qui exécutèrent ces travaux, que les industriels du ciment constamment à la recherche de produits utilisables en toute occasion, aux qualités mécaniques de plus en plus performantes avaient oublié de conserver à leurs mortiers les qualités de perméabilité indispensable à la "respiration" des murs.

Il faudra donc un jour, envisager de rouvrir ces enduits et de permettre aux murs de pouvoir évacuer l'eau pompée dans le sous-sol.

L'église de SAINT BASILE et son site ne bénéficient à ce jour d'aucune protection, et nous sommes nombreux à trouver ce fait regrettable, d'autant qu'on ne peut noter dans son environnement immédiat aucune construction moderne ou par trop disgracieuse.

Nous savons tous combien les constructions les plus solides sont fragiles et sujettes aux caprices des hommes, aussi, il nous paraît important de protéger ce monument et nous remercions le bulletin du foyer rural du BILLOT, d'avoir accueilli notre propos et cette cause.

Jean-Michel GADRAT

Nous tenons à remercier pour leur concours Pierre de SAINT BASILE qui nous a ouvert ses archives, Didier VALDES pour ses photographies, Madame LE GALLO, la fidèle et sympathique gardienne de l'église et Michel COTTIN dont la culture et l'amitié ont su nous guider dans cette étude.

(l'église de Saint Basile peut-être visitée toute l'année, grace à la gentillesse de deux voisines Mesdames LE GALLO et SABINE).

BIBLIOGRAPHIE

AHRENS (Cl.) éd. Frühe Holzkirchen im nördlichen Europa, Hambourg (Veröffentlichungen des Helms Museums 39) 1981

*

ANKER (P.) - L'Art scandinave, La pierre-qui-Vit (éd. Zodiaque, coll. La nuit des temps) 1969, t. I, pp. 207-458 (l'architecture religieuse en bois en Europe)

Annuaire administratif du département du Calvados pour l'année 1869, Caen Pagny, 1869 - p. 33

AUBERT (abbé Jean) Les églises de l'Orne et leurs oeuvres d'art s.l.n.d, (Lyon, Lescuyer, 1977), In-8°, 248 p.

*

AUBERT (abbé Jean) Chapelles et oratoires de l'Orne. Répertoire illustré - 1984, s.l. , n. d. , 210 x 297, 83 p. multig. (chapelle Sainte-Geneviève, p. 27)

*

BESNIER (Georges) Répertoire sommaire des documents antérieurs à 1800 conservés dans les archives communales, département du Calvados, Caen, Delesques, 1912, In-8°, XCIX-657 p. (Autels-Saint-Bazile, p. 399)

*

CAUMONT (Arcisse de) Statistique monumentale du Calvados, PARIS-CAEN, Derache - Hardel, 1846-1867, 5 vol. , In-8° - t. V, p. 634 sq.

*

X.....Département de l'Orne. Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Série A. Actes du pouvoir souverain.-Domaine public.-Apanages.-Famille royale)...

*

BONTEMPS (D.) .- Eglises à pans de bois. Etudes de Structures vol. 2, Normandie, Ministère de la Culture et de l'Environnement - Direction de l'Architecture - Centre de Recherches sur les Monuments Historiques, s.l.n.d., (1980) 322 x 218, n.p.

BUDIN (M.) .- "Les églises champenoises en bois", Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, 73, 1958, pp. 43-74

BUDIN (M.) .- "L'église de Nuisement-aux-Bois (Marne) ", Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, 79, 1964, pp. 23-30

La chapelle Saint-Gilles de Troyes, Société Académique de l'Aube, troyes, 1928, 45 p. (églises en bois de champagne)

*

CHERUEL, A. - Dictionnaire historique des institutions - Moeurs et coutumes de la France. 4° édit. Paris, Hachette, 1874, 2 vol. In-16.

*

CORBET (Patrick) .- Eglises en bois de Champagne, s.l.s.d., (Saint-Léger Vauban, Zodiaque, 1986), 170 x 220, 43 p., ill. couv. ill.

*

EMEDY (Henri) "Le Maréchal Lyautey - Ses origines ancestrales et son ascendance normande" Les Nouvelles de Falaise, 1963

*

ENLART (Camille) Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance - t. III, Le Costume, Paris, Picard, 1916, In-8,

*

" Les Autels-Saint-Bazile. Bénédiction des travaux de restauration de l'église", Tous Ensemble, bulletin paroissial du doyenné de Livarot, sept.oct. 1958, pp. 157-160, ill.

*

Fachwerkkirchen in Hessen, éd. par le Förderkreis Alte Kirchen, Königstein im Taunus (coll. Die blauen Bücher) 3° édit., 1983, 90 p. (L'architecture religieuse en bois en Europe)

*

FOURNEE (Jean) Le culte populaire et l'iconographie des saints Etude générale, SPHAN. 1973

*

GANDILHON (R.) .- "Nuisement-aux-Bois. Le transfert de son église à pans de bois", Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, 86, 1971, pp. 133-147.

*

(LE PREVOST, Jean) .- Les Vies des Saints Patrons du Diocèse de Lisieux, J.A. Du Ronceray, s.d. (c; 1740) 9 x 15, 275 p.

*

LEULIER, Raymond .- "Pans de bois en Champagne humide. Des termes principaux de la charpenterie champenoise". Monuments Historiques, 145, juin-juillet 1986, p. 64-69

*

LEVEQUE (Dr. Claude) "L'église de Saint Basile", P.A., mars 1961,

*

LONGNON (Auguste) Pouillés de la province de Rouen,
Paris, Imprimerie nationale, 1903, In-4°, LXXV-600 p. (261 D.)

MALE (Emile) L'art religieux de la fin du Moyen Age en
France. Etude sur l'iconographie du Moyen-Age et sur
ses sources d'inspiration, Paris A. Colin, 1949, In-4°,
V-512, ill.

MANEUVRIER (Jacky), "L'église de Saint-Basile" Histoire
et Traditions Populaires du Canton de Saint-Pierre-sur-Dives,
décembre 1986, n° 16, p. 51.55, ill.

MICHEL, André .- Les madones du XIVE siècle. dans :
MICHEL, André .- Histoire de l'art depuis les premiers
temps chrétiens jusqu'à nos jours : II. - Seconde partie
Evolution de l'Art Gothique, p.716-722

PIEL (abbé) Inventaire historique des actes transcrits
aux insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse
de Lisieux analysés pour servir à l'histoire du personnel
de l'évêché, de la cathédrale des collégiales, des abbayes
et prieurés des paroisses et chapelles ainsi que de
toutes les familles notables de ce Diocèse. LISIEUX,
Piel, 1895, 5 vol. in-4, pl. h.t.

La Piété populaire dans le Perche - de Sainte Appoline
à Saint Sébastien, Exposition du 28 - 1er novembre 1987-
Musée départemental des Arts et Traditions Populaires
du Perche- Sainte-Gauburege en Saint-Cyr-la-Rosière,
s.d., 150 x 210 , 132 p. couv. ill., ill.

POUGHEOL (Jacques) "Répertoire des autels et retables
du Calvados - XVII° - XVIII° - XIX° siècles", Art de
Basse-Normandie, numéros 46-47-48-49-50, ill.

REAU (Louis) Iconographie de l'art chrétien, Paris,
P.U.F., 1959, 6 vol., In-8,

RR. PP. BENEDICTINS de PARIS. - Vies des Saints, Paris
Letouzey et Ané, 1935-1959, 13 vol. In-8°.

RIGOLD (S.E.) .-"The timbers churches of champagne",
Journal of the British archeological Association, 3rd
Ser. 36, 1973, pp. 26-42 (églises en bois de champagne)

RYSZKIEWICZ (A.) éd. .- Le bois dans l'architecture
et la sculpture slave, Presses de l'UNESCO, 1981, 281 P.
(L'architecture religieuse en bois en Europe)

TILLET (J.) .-"Les églises de bois en Champagne", C.A.F.,
Reims (1911) 1912, t. 2, pp. 362-375)

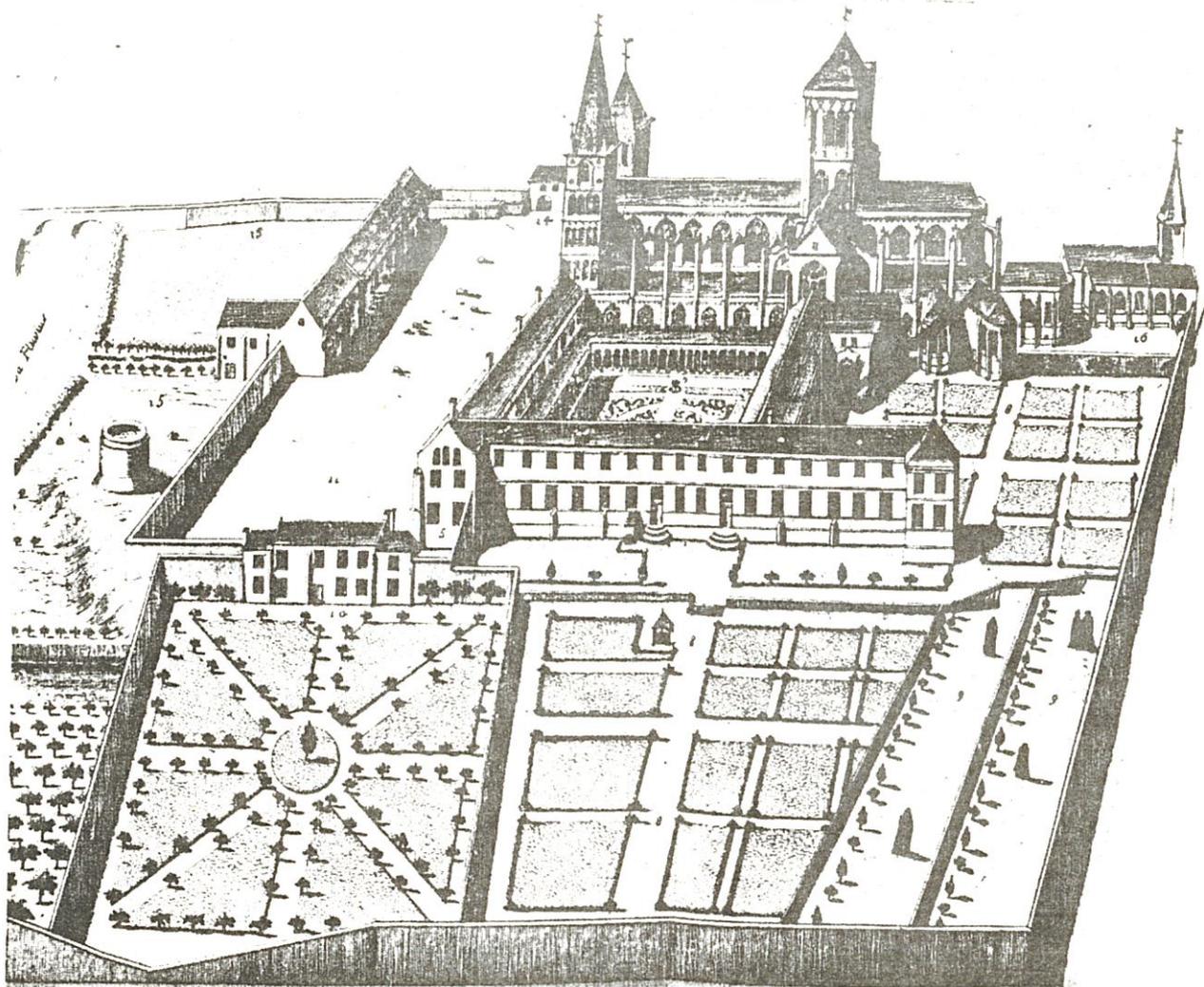
*

VIII° CONGRES MARIAL NATIONAL, Lisieux 1961 - Trésors d'art de l'ancien diocèse de Lisieux, Exposition d'Art Marial organisée dans l'Eglise provisoire Saint-Jacques de Lisieux du 05 au 16 juillet, 1961., Imp. Morière, 131 x 210, plaquette 12 p. n.p., ill.

Minsitère des affaires culturelles. Vocabulaire de l'Architecture Tome 1 et 2 Paris - 1972.

NOTE

Cette bibliographie a été établie en collaboration avec Michel COTTIN, à partir des documents que nous avons utilisé et des documents que nous avons pu recenser.



L'ABBAYE DE SAINT PIERRE SUR DIVES AU XVII ème

extrait du " MONASTICON GALLICANUM "

Recueil de documents historiques sur
St Pierre sur Dives

Principalement tirés des Archives départementales



J. CHATEL
Archiviste du département

et

J. PEPIN
Docteur en médecine

AVANT-PROPOS

L'ouvrage que nous publions ici date des années 1870-1875 environ. Ce travail réalisé par un pétruvien le Dr J.Pépin et par J.Châtel, archiviste du département est considérable: des centaines de chartes et de documents divers, datant du moyen-âge y sont analysées avec report des noms de lieux et de personnes.

Le tout se présente sous forme de feuillets de 17 cm x 11 cm réunis par liasses selon 12 thèmes que voici:

- I. Abbaye et hospice.
- II. Haute Justice
- III. Documents divers
- IV. Hospice.
- V. Procédure
- VI. Documents divers
- VII. Fiefs
- VIII. "Berville annexe de St Pierre à cette époque".
- IX. "Douze communes".
- X. Prieuré de Marsy (Yonne)
- XI. Morrières.
- XII. Viette.

Lors de cette publication, nous respecterons ce découpage en 12 parties voulu par J.Châtel et J.Pépin, bien qu'il nous semble parfois un peu curieux.

A l'intérieur de ces liasses, les analyses de chartes se suivent souvent sans ordre logique, et sans numérotation. Nous nous sommes donc permis de les classer par ordre chronologique, et de leur attribuer un numéro, élément indispensable pour la réalisation d'un index.

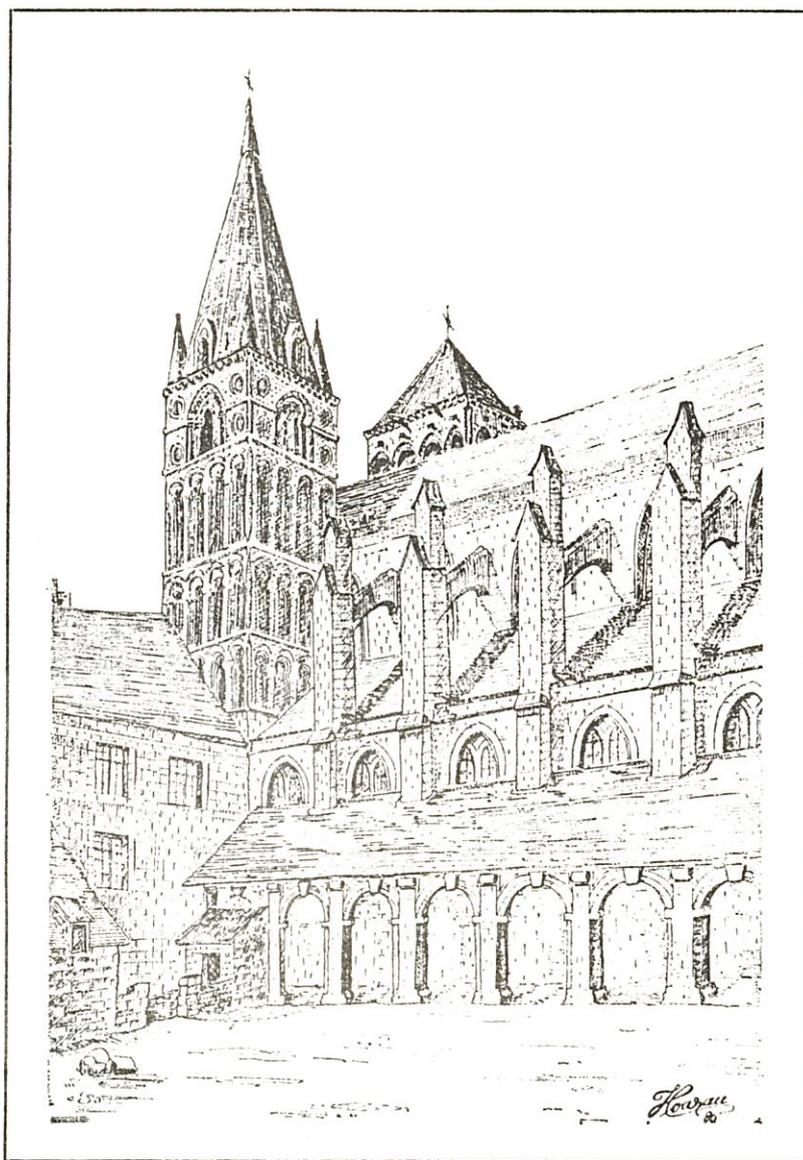
Le travail de J.Châtel et de J.Pépin semble bien être terminé car une préface y est incluse et de nombreuses analyses sont anotées. Nous ne savons pourquoi il ne fût jamais publié et pourquoi depuis plus d'un siècle il dort dans des cartons aux archives départementales.

Les sources concernant l'histoire de St Pierre-sur-Dives sont en effet peu accessibles pour le grand public, car le cartulaire de l'abbaye n'a jamais été publié. L.GLANVILLE et LECHAUDE d'ANISY avaient déjà publié une série d'analyses de chartes concernant cette abbaye. Mais comme le disent J.CHATEL et J.PEPIN, ce travail est très incomplet et souvent rempli d'erreurs.

Nous avons choisi de publier ce recueil d'analyses sous forme de "feuilleton", en y ajoutant quelques notes, essentiellement des références au travail de Lechaudé d'Anisy. Toutes les notes ou rajouts seront imprimés en italique. Chaque mois, des tirés-à-part de ce travail seront réalisés afin d'être regroupés en un volume unique une fois le "feuilleton" terminé. Pour faciliter l'accès à ces documents, un annexe est en cours de réalisation.

Ce volume qui inter'essera sans doute la plupart des gens désirant travailler sur l'histoire de St Pierre-sur-Dives sera ensuite mis à la disposition de nos lecteurs.

Christophe Maneuvrier.



L'ABBATIALE DE SAINT PIERRE SUR DIVES

Dessin D. HOARAU

PREFACE

Léchaudé d'Anisy avait déjà publié un travail dans lequel il donne un exposé très sommaire et souvent erroné des chartes conservées aux Archives départementales. Ce travail était donc à refaire complètement mais il devait pour être réellement utile, être conçu sur des bases plus larges.

En effet, après avoir porté notre champ d'étude sur St Pierre Sur Dives, localité où réside l'un de nous, nous avons formé le projet de donner un compte rendu de toutes les pièces dont nous pourrions avoir connaissance et quoique la majeure partie proviennent de la préfecture, il y en a au moins un certain nombre que nous avons recueilli ailleurs.

La très grande habitude de M. Châtel pour l'épigraphie sera une garantie pour le lecteur de l'exactitude des faits que nous signalerons.

I. COPIE DES PLUS ANCIENNES CHARTES DE ST PIERRE SUR DIVES.

1. Abbaye et Hospice. (La série n'est pas encore complète)

n°1, 1186

Accord entre les religieux de St Pierre sur Dives et ceux du Val Richer pour la dîme de St Cuen le Payen, échangée avec quelques biens de Morrières.

Alverodus, abbé de St pierre sur Dives
Robert, abbé de Val Richer

(Cette charte d'une très belle écriture est signée par Durand abbé (de Troarn)

Robert abbé de Fontenay
Jean de Lisieux
Guillaume archidiacre de Lisieux
Gervais de Lisieux

Sceau ogival en cire verte appendu à deux pendants en cuir blanc. Religieux vu de face (le chef de l'ordre de cette communauté soit St Benoît) tenant de la main droite sa crosse et de la gauche son livre d'instituts appuyé sur la poitrine. Légende: † sigillum abbatis richi vallis
sceau intéressant par son bel état de conservation et son antiquité.

n°2, 1204

Présentation de Durand le Polain, pbre de Jors à la cure de Ste Marie de Morrières.

Témoins: Hugues de Froncheville
Robert de Donville

Sceau détruit à double queue. Abbé de St Pierre Sur Dives

n°3, 1215

(Texte Latin) Julien Delaunay et Renaud (de Nacto) vendent tout ce qu'il possèdent dans Boissey à Robert Dumont pour 11 livres.

Attaches de 2 sceaux à double pendants brisés.

Charte de la préfecture

note: il est probable que dans cette vente, il était du une certaine somme d'argent aux religieux de St Pierre qui étaient, à cause de leur fief, seigneurs de Boissey. (1) néanmoins je considère cette charte comme étrangère à cette abbaye car je crois qu'il n'est pas fait mention de cette redevance.

n°4, 1223

Guillaume Canu donne à Dieu, à l'église et au couvent de Ste Marie de Dives, tout ce qu'il possède de Richard de (trefacio) en maison et hommes, prés, terres labourables rapportant 5 sous t. et 30 d. à la nativité, 3 pains et 3 gelines. Guiard doit 3 s. 10 d. de rente, un pain et une geline à la nativité. Lemercier doit un chapon à la nativité.

Sceau détruit à double pendant.

n°5, mars 1247

Guillaume Racine de Castillon, du consentement de sa femme Ogyne donne au couvent de St Pierre une portion de bois qu'il avait à Castillon. Les religieux, pour cette donation lui donneront 7 l. tournois.

Sceau du donateur perdu.

n°6, sans date

Roger de Nonant donne à l'abbaye de St Pierre les bois de La Boullaye et confirme les donations faites par ses ancêtres et celles que feront ses successeurs pour les donations de Belle-Place et Castillon.

Sceau perdu à double lacet. Archives de la Préfecture de Caen. (2)

n°7, Janvier 1251

Nicolas Anisat de St Julien de Boissay cède au monastère de St Pierr-sur-Dives 5 sols tournois de rente payables à la St Remi sur ses héritages.

Sceau perdu à double pendant.

Notes: (1) Les religieux ne possédaient en fait qu'une petite partie du fief de Boissey, environ le quart, le reste étant la propriété de la famille de Boissey.

(2) La famille de Nonant possédait l'importante baronnie d'Ecots

n°8, avril 1257

Gosselin Mitaine donne au couvent de St Pierre 25 sous manceaux de rente payables à la fête St Rémi à prendre sur ses héritages de Boissey, et pour cette donation il a reçu des religieux 25 sols tournois.

Sceau perdu à double pendant.

n°8, Mai 1257

Richard HENRI vend au couvent de St Pierre Sur Dives 2 sols tournois payables à la fête St Rémi à prendre sur ses héritages sis à Boissey, et pour cette vente il a reçu 20 sols tournois.

Sceau perdu à double pendant.

n°9, mai 1257

Guillaume Fuillalet de Boissey vend aux religieux de St Pierre 12 sous manceaux de rente et reçoit des religieux pour cette concession 20 sous tournois.

Attache d'un sceau à double queue.

n°10, mai 1258

Richard Dumoustier de St Julien de Boissai vend au monastère de St Pierre à l'office des aumônes, un quarteron de froment, mesure de St Pierre sur Dives, payable en septembre, à prendre sur ses biens. Reçu des mains des religieux pour cette concession 30 sous tournois.

Attache d'un sceau à double queue.

n°11, le 1er avril 1261

Onfroy Gaillard, de St Julien de Boissez donne à l'abbé et au couvent de St Pierre, deux boisseaux de froment, mesure de St Pierre, en septembre, à prendre sur un ténement sis à la Houssaye, paroisse de Boissay. Reçoit en échange 15 sous tournois des mains des religieux.

Sceau détruit à double attache.

n°12, 1261

Guillaume dit Le François, fils de Richard de St Julien de Boissey, donne au couvent de St Pierre à l'aumônier, 3 sous tournois de rente à prendre à la Houssaye, paroisse de Boissay. Il reçoit des mains des religieux 24 sous tournois.

Sceau à double attache.

n°13, Avril 1263

Jean (2è du nom), par la permission de l'abbé du couvent de St Pierre, fieffe à Guillaume Roher une maison pour 14 sous de rente payable à la fête St Rémi.

A cette petite charte en parchemin est appendu un sceau en cire jaune muni de son contre-sceau. Sur le sceau on ne distingue plus de légende. Lechaude y avait lu *Annis Abbatis sci petri sup.* Le contre sceau d'après Lechaudé: *secretum sci petri sup Div.* représentation d'un personnage nimbé sermonant un individu qui semble pleurer ses péchés.

Selon moi, les deux personnages sont nimbés, l'un tient une crosse, c'est peut-être St Benoit. La légende quoiqu'en dise M.de May est celle-ci: *+ sigill.san... marie div.c* .la dernière lettre "c" a été omise au commencement de la légende. C'est une omission très curieuse

n°14, janvier 1271

Guillaume de Houssaye, de la paroisse de Boissay, fait annuellement à Robert Levavasseur 9 sous tournois de rente à prendre sur des héritages de Boissey.

Attache d'un sceau à double pendant.

n°15, sans date.

texte français. Jehan Beny, garde du scel aux obligations de Falaise, devant Jehan Le(vavasseur), cleric, tabellion juré au siège de St Pierre, furent présents Robert et Osmond (Provost) frères qui reconnaissent devoir 4 livres 10 sous tournois de rente aux religieux payables à la St Michel à prendre dans le clos Picot et le pré Paisnel sis à St Pierre, le vendredi après la St Albin en mars.

Sceau aux armes de Falaise et de France, contre-sceau en partie brisé. Résumé: Fief du clos Picot et du pré Pansel pour 4 l. 10 s. Le Vavasseur est peut-être le tabellion de St Pierre.

n°16 octobre 1272

Jean dit Cocu vend (aux religieux) toutes les rentes qu'il possède des héritages de Laurence la Caboche, sa femme, sis à Castillon, Vieux-Pont et Ste Marguerite de Viette, en deniers, pains, chapons, poules, oeufs, avoine, et autres pour 30 livres.

Sans sceau.

n°17, mars 1274

Robert dit Levavasseur de Boissai, vend aux religieux de St Pierre 9 sous tournois à l'office du pitancier, savoir 5 sols à la nativité de la Sainte Vierge et 4 sous à la fête St Martin. Les religieux lui ont remis 4 livres pour cette rente.

Attache d'un sceau à double pendant.

n°18, 1283

Jehan dit le Hommangre, vend au monastère de St Pierre 2 sous tournois de rente, une poule et 10 oeufs à Paques à prendre sur une pièce de terre sise à Viette.

Attache d'un sceau.

NOTE SUR DEUX MONNAIES DES LINGONS DU TYPE
KALETEDOY TROUVEES A JORT

C'est vers 1967 ou 1968, que M. et Mme PAUMIER, habitants de Jort, découvrirent dans leur jardin, lors de travaux de jardinage, deux petites pièces gauloises en argent, à l'endroit où maintenant, la R.D. 148 (rue principale du village) rejoint la R.D. 148 a, qui n'est autre que la déviation, tracée vers 1970-1971, à environ 325 m au sud de l'église. (1)

Ces deux pièces, remarquables par leur état de conservation, peuvent être décrites ainsi:

1. Tête casquée à gauche, au triple tracé frontal.
R/. Cheval bridé et sanglé au trot à gauche. Au dessus, KA .
Au dessous, rouelle à 4 rayons. diam.: 12 mm; ep. 2mm.
2. identique, mais frappe décentrée.
R/ identique avec une variante: sous le cheval, à la place de la rouelle se trouve la lettre Δ. diam.: 12-13 mm. ep. 2mm.

Il s'agit de deux quinaires en argent, correspondant aux types BN 8174-8308, figurés dans l'*Atlas des monnaies gauloises* de H. de LATOUR sous les n°8178 et 8291.

Ces monnaies ont été attribuées aux LINGONS, (peuple gaulois dont la capitale était LANGRES, dans l'actuel département de la Haute-Marne) par J.B. COLBERT de BEAULIEU et par S. SCHEERS. (SCHEERS, 1969, p.92-93) Cette attribution est aujourd'hui à peu près certaine.

Elles furent frappées dans un argent presque pur (à 97,5 % selon S. SCHEERS) et pèsent entre 1,90 et 1,95 g.

La légende est écrite avec l'alphabet grec: KΑΛΕΤΕΔΟΥ (KALETEDOY), souvent abrégé. Le sens de ce mot reste obscur. Notons seulement qu' on le retrouve sur des monnaies d'autres peuples gaulois sous la forme CALETEDU.

Selon J-B COLBERT de BEAULIEU, la frappe de ces monnaies est inspirée de celle d'un denier de la République romaine du II^e s. avant J.C, aurait débuté vers 80 av et se serait poursuivie au delà de 58 av. J.C

L'aire de répartition de ces monnaies est très étendue: S. SCHEERS a recensé 127 localisations dans 32 départements français et 4 dans des pays étrangers (Jersey, R.F.A, Suisse et Tchécoslovaquie. Mais la très grande majorité provient du quart nord-est de la France (voir Fig. n°2). En Normandie on a trouvé des pièces de ce type à Lyons-La-Forêt, Tourville (Eure), Couville (Manche) et Limézy (Seine-Maritime). Ces deux exemplaires seraient donc les premières à avoir été découverts dans le Calvados.

.....
(1) Coordonnées Lambert: 423,50 x 1143,75. Nous tenons vivement à remercier M. & Mme Paumier de nous avoir permis d'observer et de photographier ces monnaies.

Enfin signalons qu'il est rare de découvrir des pièces de ce type par deux exemplaires. On les trouve plus généralement ou de façon isolée (pièce perdue ou égarée) ou en dépôt de plusieurs dizaines ou parfois plusieurs centaines de pièces. Nous ne saurons hélas jamais rien du contexte archéologique de ces monnaies, car il fut détruit à tout jamais par la création de la déviation dont nous avons déjà parlé.

Ces deux pièces s'ajoutent donc à la liste des monnaies gauloises trouvées à Jort au siècle dernier et qui comprend au moins une vingtaine d'exemplaires de provenances diverses. C'est un élément supplémentaire de l'histoire de cette localité aux époques gauloises et gallo-romaines.

Christophe MANEUVRIER, novembre 1988

.....

BIBLIOGRAPHIE :

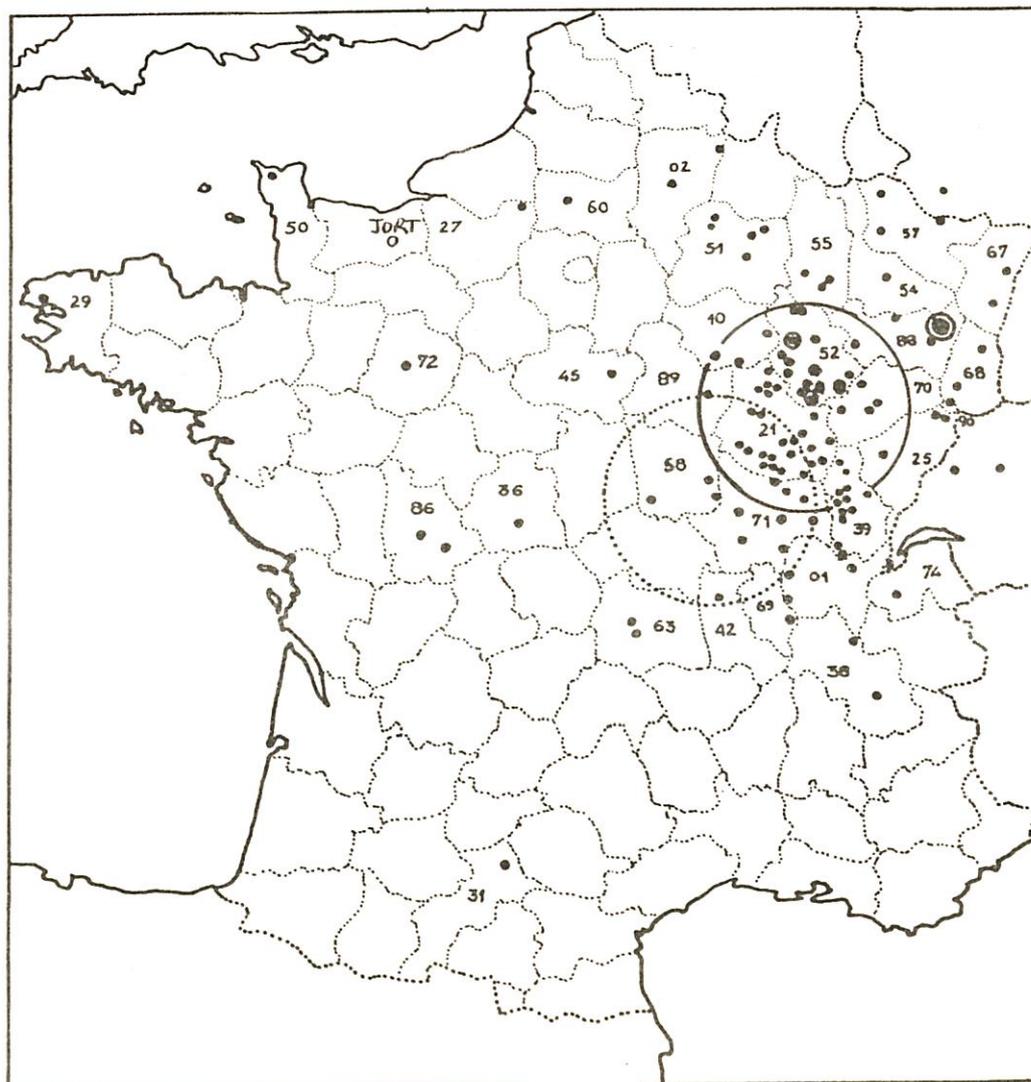
- SCHEERS S, Les monnaies gauloises du musée d'Evreux, *Connaissance de l'Eure*,
Automne 1981, p.1-30
- SCHEERS S, *Les monnaies gauloises de Seine Maritime*, Rouen, 1978.
- SCHEERS S, *Les monnaies de la Gaule inspirées de celles de la République
Romaine*, Louvain, 1969.
- LATOURE H de, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris 1892.
- BLANCHET A, *Traité des Monnaies gauloises*, 2 vol. Paris 1905

FIG.n°1: Monnaies découvertes à Jort.



Note: nous avons préféré faire figurer un dessin plutôt qu'une photo pour des raisons techniques, car une photo reproduite ici aurait été difficilement lisible.

FIG.n°2: Carte de répartition des monnaies du type KALETEDDY



LE TRAMWAY N'A JAMAIS SIFFLE A AMMEVILLE !

... ET POURTANT ! ...

Tcheu...Tcheu...Tcheu...Tu-ut...Tu-ut...

" Vite les enfants, dépêchons-nous, voilà le tramway".

Voici ce que nous aurions pu entendre à AMMEVILLE dans les années 1908-1910. Mais hélas, le projet est mort dans l'oeuf et n'a jamais vu le jour.

C'est pourtant plein d'espoir et d'enthousiasme que le 21 août 1904, le Conseil municipal d'AMMEVILLE, après avoir très sérieusement étudié le projet, adresse à Monsieur le Sous-Préfet de LISIEUX, la délibération suivante:

MAIRIE D'AMMEVILLE - Le 21 août 1904, du matin, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire- Conseillers en exercice 10 - Présents: MM JEANNE - CHEVALLIER - BLAISE - RUFFIER - DUMOUCHEL - BERNIER - POUTREL - PHILIPPE et LAIR . Absent : M. GAUTIER.

Monsieur POUTREL a été élu secrétaire. Le Maire expose au Conseil municipal que le département de l'Orne vient de concéder à M. Henri LAVAL, ingénieur, 96 Bd Haussman à Paris, la concession d'une ligne de tramway à voie de 1 mètre partant de LA LACELLE et aboutissant à TRUN avec prolongement éventuel (non concédé) à VIMOUTIERS par CANEMBERT et sur le HARAS du PIN par CHAMBOIS. Qu'il se présente, alors, une occasion unique de relier TRUN à ST PIERRE SUR DIVES tout en favorisant l'accès des foires importantes du département de l'Orne et de l'établissement du HARAS du PIN et en dirigeant sur la ligne du MANS à MEZIDON une grande partie du trafic de l'Orne.

- Considérant que le chemin de fer de CAEN au MANS ne traverse que la commune de ST PIERRE SUR DIVES il faut parcourir plusieurs communes , 12 à 15 km et que le pays essentiellement agricole gagnerait beaucoup à l'établissement d'un tramway, et en multipliant les gares, de manière à réduire autant que possible les transports par chevaux.

- Considérant que l'intérêt bien entendu de TRUN et ST PIERRE SUR DIVES commande à ces deux centres qui ont des marchés importants de favoriser l'exécution du tramway dont il s'agit, ce qui paraît assuré par les promesses personnelles, sinon officielles des deux municipalités.

- Considérant que le concessionnaire des lignes de l'Orne accepte d'étudier la question du tramway de TRUN à ST PIERRE SUR DIVES et d'en demander la concession, s'il y trouve un bénéfice certain, ce qui ne peut être douteux dans la circonstance.

- Considérant que pour fixer approximativement le chiffre des dépenses et le montant du trafic probable, il y lieu d'établir un avant-projet en laissant à l'administration le soin d'arrêter les principaux points de passage, mais qu'à titre de simple renseignement, et d'après la connaissance des lieux et les besoins de la population, on pourrait désigner comme il suit: TRUN (Orne) - VITRESEUL (CROCY) - LE MARAIS LA CHAPELLE - MOUTIERS EN AUGÉ (arrondissement de FALAISE) - GRANDMESNIL -

AMMEVILLE - NOTRE DAME DE FRESNAY - ST MARTIN DE FRESNAY - ECOTS - BERVILLE et ST PIERRE SUR DIVES (arrondissement de LISIEUX). Le parcours serait d'environ 30 km dont 24 dans le Calvados.

- Considérant que les frais d'un avant-projet qui serait d'environ 100 F par kilomètre, soit en tout 2 400 F pourraient être pris en compte par les communes qui auraient à fournir cette somme immédiatement, afin de commencer les études en même temps que sur l'Orne et proportionnellement à la longueur kilométrique.

Le Conseil; municipal après avoir entendu et discuté l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander la construction d'un tramway de TRUN à ST PIERRE SUR DIVES par AMMEVILLE. Demande humblement de bien vouloir solliciter le concours des communes pour le vote de la dépense nécessaire à l'établissement de l'avant-projet et prend l'engagement de fournir aussitôt que la demande lui en sera faite, sa part dans les dépenses du dit avant-projet à raison de 100 F par km.

Le Conseil demande, également, que le département de l'Orne soit prié de faire préparer l'avant-projet sur le territoire de ce département.

Fait et délibéré à AMMEVILLE, les jours, mois et an ci-dessus.



Cet autobus ARGENTAN à TRUN était-il un concurrent du tramway ?

Monsieur le Sous-Préfet de Lisieux , apparemment très intéressé par le projet du Conseil Municipal d'AMMEVILLE , adresse le 7 septembre, à Monsieur le Maire de St PIERRE SUR DIVES, la délibération ci-dessus avec une lettre lui demandant de réunir d'urgence ses Conseillers Municipaux, de leur soumettre la demande et de lui retourner aussitôt que possible la pièce communiquée accompagnée de deux copies de la délibération prise.

Les jours, les mois passent, un an puis deux, CROCY et MARAIS LA CHAPELLE ont refusé toute participation à l'étude. Le trajet prévu se trouve modifié et passe par LOUVIERES EN AUGÉ et MONTREUIL LA CAMBE dans l'Orne.

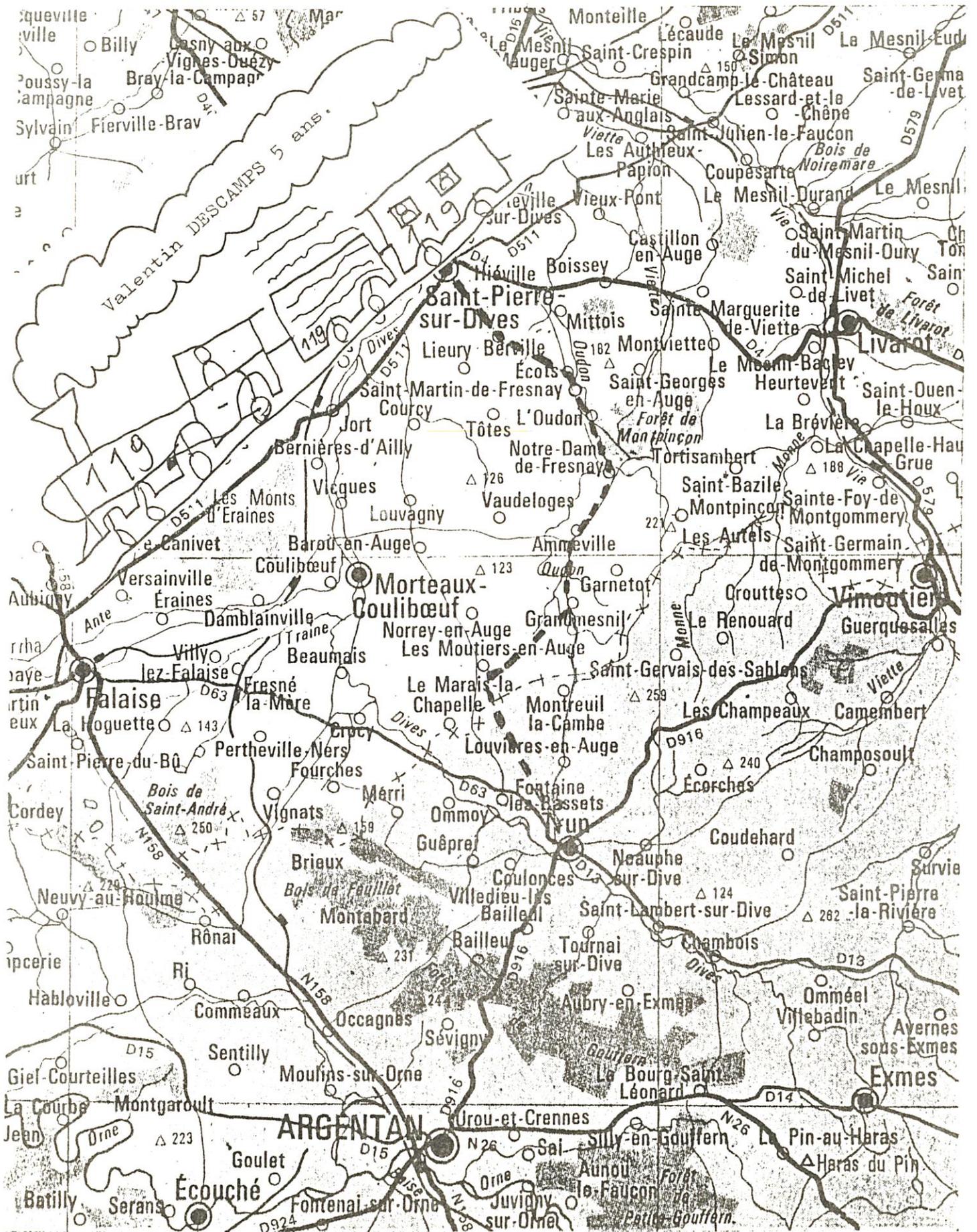
Au mois d'août 1906, le Conseil Général du Calvados, après avoir pris connaissance de l'étude préparatoire faite par l'agent voyer et reconnu tout l'intérêt qui s'attache à ce projet, a décidé d'inviter les communes intéressées à voter les contingents correspondants à raison de 2 500 F du km soit 49 182 F pour un trajet de 19,673 km.

	1	2	3	4
MOUTIERS EN AUGÉ	1,361	3.902	3.000	- 902
GRANDMESNIL	2,438	6.095	7.000	+ 905
AMMEVILLE	3,412	8.530	7.000	- 1530
N. D. de FRESNAY	2,936	7.340	7.000	- 340
St M. de FRESNAY	1,816	4.540	4.000	- 540
ECOTS	2,530	6.325	5.000	- 1325
BERVILLE	2,479	6.198	5.000	- 1198
St PIERRE/DIVES	2,501	6.252	11.182	+ 4930
	19,673	49.182	49.182	

1/Longueur de la voie ferrée dans la commune. 2/Contingents calculés selon la longueur. 3/Somme demandée. 4/Différence en plus ou en moins constatée.

A part ST PIERRE SUR DIVES, pour qui l'intérêt de ce tramway est indiscutable, nous voyons et sommes surpris que seul GRANDMESNIL est imposé à une somme très supérieure (905 F) à celle calculée selon la longueur alors qu'AMMEVILLE est bien au dessous (1 530 F) ainsi d'ailleurs que les autres communes. La réaction de GRANDMESNIL (ci-dessous) nous paraît très logique.

Petit à petit les communes répondent:



----- LE DEUXIEME PROJET DE LIGNE DU TRAMWAY.

MOUTIERS EN AUGÉ : 25 novembre 1906 - Considérant que ledit tramway traversera la commune sur une longueur de 1,561 km en passant par le hameau de St Blaise, qu'il ne rendra que très peu de service aux habitants, ne leur procurant aucun raccourci et aucune facilité pour l'arrivée de leurs marchandises au marché de ST PIERRE SUR DIVES est d'avis de voter aucun contingent pour l'établissement de cette voie ferrée.

Pour: MM BAUDOT et PLUET

Contre: MM BLIN Philadelphie , Adjoint - LEFEVRE - LALLIER - MOULIN et HERVIEU

GRANDMESNIL : 6 juin 1907 - Présents : MM FROMAGE, Maire - LALLIER - PERRIGAULT - MOTTE - PROD'HOMME - GALLOT et MARY. Considérant que la construction de la ligne de tramway de TRUN à ST PIERRE SUR DIVES rendrait de grands services aux communes qu'il traverserait, mais qu'il n'est pas juste qu'AMMEVILLE, qui a un parcours plus important ne paie pas plus. Il ne votera son contingent que si la commune voisine paie à proportion du parcours.

AMMEVILLE : 2 décembre 1906 - M. JEANNE, Maire. Présents: JEANNE - CHEVALLIER - RUFFIER - BLAISE - DUMOUCHEL - LAIR - PHILIPPE et GAUTIER - La commune fera un emprunt au Crédit Foncier sur 30 années.

NOTRE DAME DE FRESNAY : 22 novembre 1906 - Le Conseil vote la somme de 7 000 F et fera un emprunt.

Pour: MM CORSET Georges , Maire - DURAND Victor - PEYRONNET - PROD'HOMME Eugène - GUILMIN Auguste .

Contre M. DESLANDES Désiré.

ST MARTIN DE FRESNAY: 30 novembre 1906 - Présents: LÉBOUCHER - PIEL - PERRINELLE - MOULIN - PETIT - DAUPHIN - et CHOMEAUX - Absent excusé: BERTHAUME Oscar - 6 voix pour et 3 contre .

ECOTS : 22 novembre 1906 - MM. CALLOUE , Maire - CHOLET - CLEMENCE - DENIS - A. CALLOUE - JOUENNE . Absents: HOULETTE, Adjoint - ROUSSEL et LEROY. ne vote qu'une somme de 3 500 F vu la proximité de ST PIERRE SUR DIVES et invite les communes plus intéressées comme AMMEVILLE à payer la différence.

BERVILLE : 25 novembre 1906 - Présents: MM HUNOU, Maire - AUVRAY , Adjoint - MARIE Edouard - PERCY - DUGUEY et MARIE Frédéric. Absents excusés : GRANDIERE - ORIOT - GOULET et JULIENNE. Le Conseil considérant que ce projet rendrait service aux localités qu'il traverserait mais en présence de son état financier, la commune ne peut actuellement qu'exprimer tous ses regrets de ne pouvoir voter la somme demandée, se réservant, toutefois de participer à l'établissement au moment de la construction, si sa situation le lui permet.

SAINT PIERRE SUR DIVES: 22 novembre 1906 - Présents: MM FRESNIL, Maire - HIE , Adjoint - TOSTAIN - GOURNAY - FERNAGUT - de LIGNEROLLES LEROY - LUARD - LEBERTRE - LECHOINE - MOUSSET - COEURET - LEPETIT et le baron BRUNET. Absent excusé: M. LE BAIS. Le Conseil accepte le projet vu l'intérêt pour le commerce et pour les communes environnantes. Projet passant par MONTREVIL LA CAMBE et LOUVIERES EN AUGÉ pour arriver à TRUN et empruntant les chemins de grande communication N° 102 - 39 et 40. Le tramway serait à la voie de 1 mètre de largeur, adaptée pour les lignes de l'Orne avec lesquelles il serait appelé à se raccorder.

DEPARTEMENT DU CALVADOS

CONSEIL GENERAL

SESSION D'AOUT 1907

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 août 1907

Tramway de Trun à Saint Pierre sur Dives - Ajournement de l'étude du projet.

Le Conseil Général adopte un projet de délibération tendant à l'ajournement de l'étude d'un projet d'établissement de tramway de Trun à Saint-Pierre-Sur-Dives.

M. le duc d'HARCOURT, rapporteur.

Au mois d'août dernier, le Conseil Général, après avoir pris connaissance d'une étude préparatoire faite par l'administration sur un projet de voeu ayant pour objet la mise à l'étude d'un projet de tramway de Trun à St Pierre sur Dives, et après avoir reconnu tout l'intérêt qui s'attache à ce projet, avait décidé, sur le rapport de M. BOIVIN-CHAMPEAUX, d'inviter l'administration à consulter les communes intéressées et à leur demander quelles subventions elles seraient disposées à accorder.

Cette consultation a été faite et M. le Préfet, dans son rapport, vous en expose les résultats.

Sur neuf communes traversées dans le Calvados, cinq seulement se sont engagées à voter des contingents. Le montant de ces contingents n'atteint au total que 32.682 francs, alors que le contingent global demandé aux neuf communes, à raison de 2.500 francs par kilomètre devrait atteindre 49.182 francs. La somme à recouvrer resterait donc de 16.500 francs, égale au tiers environ du contingent global demandé aux communes intéressées.

Dans ces conditions, votre Commission des Travaux publics vous propose d'adopter le projet de délibération suivant:

Le Conseil général

Sa commission des Travaux publics entendue,

Après avoir pris connaissance de l'étude préparatoire relative à un projet d'établissement de tramway de Trun à Saint Pierre sur Dives, et des propositions des communes traversées, quant aux subventions que celles-ci seraient disposées à donner,

Dit qu'il y a lieu d'ajourner toute nouvelle étude jusqu'au vote par l'ensemble des communes traversées dans le Calvados, du contingent global qui leur est demandé.

Pour extrait conforme - Le Préfet du Calvados

CHADENIER

Et c'est ainsi que ce petit train n'a jamais parcouru la campagne de TRUN à ST PIERRE SUR DIVES. Il est évident qu'aujourd'hui il n'existerait plus. Pourtant à cette époque, il aurait rendu de très grands services.

Transport de marchandises diverses: produits fermiers (pommes, beurre, fromage, animaux etc...) engrais, chaux, tuiles et dérivés (tuilerie de Mme Eglantine LEBAILLY à AMMEVILLE), matériaux de construction, ravitaillement des petits commerces ruraux, etc...

Transport de voyageurs: possibilité d'aller à ST PIERRE SUR DIVES ou à TRUN au marché, chez le médecin, pharmacien, prendre le train (sans se faire porter et rechercher en voiture à cheval) etc...

Le tramway de TRUN à ARGENTAN a fonctionné, dès avant la guerre de 1914, pendant de nombreuses années. Beaucoup de personnes s'en souviennent encore. Il transportait deux fois par jour dans les deux sens, les marchandises et les voyageurs.

La gare existe toujours. Elle a été transformée en maison d'habitation. Le guichet est devenu placard et deux bouts de rails qui ont échappé aux récupérateurs servent à présent de poteaux ...

S. et H. PAUMIER

JORT - 8 / 12 / 1988



Documents consultés: A.D. 14 M. 13. 163 et Edt St Pierre/Dives.

R. Bonnet de la Tour: L'Hospice et le Bourg de Trun

SI LES NORMANDS NOUS ETAIENT CONTES

Après les grands conteurs normands que sont les Flaubert, Maupassant, Barbey d'Aurevilly, La Varenne, viennent prendre place dans la galerie pittoresque des conteurs d'histoires, des Bas-Normands, de la Manche plus précisément.

En effet, après avoir cherché, en vain, des récits qui auraient mis notre Pays d'Auge en valeur, je découvris un recueil bien jauni, parce que vénérable, chez Monsieur et Madame Lefèvre. Qui mieux que ceux-ci pouvaient parler de ces sympathiques inconnus?

Bon nombre d'entre eux exercèrent leur talent entre les deux guerres, notamment dans les pages de leurs bulletins régionaux. Ils s'appelaient Charles Birette, Raymond Laure, Edmond Le Rossignol et le plus illustre Charles Frémin.

Pour débiter cette nouvelle série de contes, laissons la plume à Charles Birette, prêtre en Val de Saire, qui publia vers 1925 dans le " REVEIL DE LA MANCHE " :

" *COCOTTE VAPEUR* "

René SALAUN

Charles BIRETTE

L'abbé Charles Birette est né à Montfarville dans ce val riant qu'arrose la Saire et qu'il aime à nommer plaisamment son fief ! Ses oeuvres publiées sont nombreuses : " Valognes " (ouvrage en collaboration), " Dialectes et légendes du Val de Saire ", " A travers l'histoire du Cotentin ", " La jeunesse de Guillaume le Conquérant ", " Les Normands de la Manche à la conquête de l'Angleterre " sont ses ouvrages principaux. Les livres d'histoire de Charles Birette sont parmi ceux les plus en faveur du public de notre région car ils se recommandent à la fois par la sûreté de la documentation et par l'élégance du style.

J. - L. V.

COCOTTE VAPEUR

La vieille Pélagie allait atteindre ses cent ans. Et la petite ville de Montebourg où elle était née, où elle avait passé sa longue vie, se préparait à la fêter noblement, comme de juste.

Le Curé, tout le premier, y voyait une occasion d'attirer à l'église la foule des paroissiens. Au moins ce dimanche-là, ils iraient à la messe. Et les gens des villages voisins afflueraient aussi, pour contempler une jeunesse du temps de Louis-Philippe.

Il s'en alla trouver le Maire.

Celui-ci, bon vivant, gros commerçant retiré des affaires après fortune faite, accueillit son pasteur le plus cordialement du monde en débouchant une bouteille de Porto.

" Voyez-vous monsieur le Maire, dit le curé: mon dessein serait de marier les deux cérémonies, la religieuse et la civile. On amènerait la vénérable grand-mère à l'église comme une jeune épousée. Seulement, elle n'a pas dû y mettre les pieds depuis 20 ans qu'elle est aveugle et pas bien souple. Si ce n'est trop vous demander, il serait charmant que vous allassiez vous-même, avec votre auto, la chercher à domicile.

- Eh ! nom d'un petit bonhomme ! répondit le Maire, je ne demande pas mieux. En plus de ça, je veux bien faire son cavalier: lui donner le bras au portail et la conduire

jusqu'en plein coeur de votre église, aux sons joyeux de la fanfare municipale que j'aurai convoquée pour la circonstance ! "

Ils trinquèrent. Le curé était ravi. Là voilà, l'union sacrée ! ...

" Au surplus déclara le digne ecclésiastique, notre jubilaire n'a sans doute jamais voyagé en automobile: elle se croira transportée sur les ailes des anges jusqu'au troisième ciel, comme l'apôtre saint Paul... Pour ma part, j'aurai préparé un sermon de première classe, où j'indiquerai à mes ouailles trois moyens infaillibles de devenir centenaires avec la grâce de Dieu, savoir: le travail, la sobriété, les pratiques religieuses " .

Et il alla trouver Pélagie.

La bonne vieille était un peu en enfance, tant il est vrai que "les extrêmes se touchent " comme dit un proverbe ancien. Elle se trémoussa d'aise à la pensée qu'on allait fêter ses cent ans, et que monsieur le Maire en personne la conduirait à l'église comme au jour de ses noces. Seulement, quand il fut question d'automobile, soudain l'affaire faillit se gâter.

" Moussieu le Curé, dit-elle en substance, je monterai plutôt sur vot' dos pour aller à la messe - comme dans le conte du " Marquis de Carabas " - puisque mes vieilles gambes ne veulent plus me porter? Car vos êtes un bonhomme du bon Dieu, vous !... Mais ne me causez pas de toutes ces machines qui marchent toutes seules sans chevaux, et qui feument et qui jonfent et qui pètent ...: c'est le diable qui les a inventées ! Et j'y monterai jamais, jamais, quand je devrai vivre enco cent ans. J'aurais trop peur qu'elles me conduisent dret dans l'enfé !...".

Sentant son éloquence inutile, le curé trouva la réponse qui s'imposait: " Calmez-vous ! Je vous comprends, et je dirai à Monsieur le maire d'atteler Cocotte " .

Le Maire éclata de rire quand son curé lui raconta la chose.

" Je m'y attendais bien; mais je n'avais pas voulu vous le dire...Quant à Cocotte, je l'ai vendue. Elle aussi était devenue presque centenaire... "

- Mon Dieu Seigneur ! Comment ferons-nous donc ? dit le pasteur perplexe.

- Peuh ! soyez tranquille ! La bonne femme ira en auto sans s'en douter ...puisque'elle est aveugle. Je m'arrangerai".

Au dimanche fixé, un bon quart d'heure avant la grand'messe, et tandis que les cloches de Merlebourg carillonnaient gaïement, le maire arrêta son auto devant le logis de la centenaire. Elle était prête depuis longtemps.

" Bonjour, grand'mère ! dit-il d'un ton gaillard. C'est le jour de vos noces et moi je suis le " bruman ". Allons ! Donnez-moi le bras!... Ah ! c'est Cocotte qui va être contente, la bonne pouliche de vous emmener à l'église !
- Moussieur le Maire ! c'est-i Dieu possible ? que vous êtes ben aimable tout de même ! " chevrotta Pélagie avec une joie enfantine.

Elle fut soulevée, embarquée et calée dans l'auto par des bras robustes. Le Maire cria, en mettant son moteur en mouvement: " Alons ! Cocotte, je desserre la mécanique ! Hie, Cocotte ! " Et Cocotte démarra tout doucement, presque silencieusement. On prit le chemin des écoliers. On fit tout le tour de la bourgade.

" Eh bien ! grand'maman ! est-ce qu'on est bien porté dans mon carrosse ?

- Oh ! oui, mon doux Jésus, qu'on est ben porté !...Et vot' jument, c'est pour seür une bête de prix ? Elle a la mine de ben marcher et on ne l'entend pas seulement !

- Ca elle marche très bien. Et si je lui donnais rien qu'un petit coup de fouet, elle irait comme le vent. Faut-il grand'maman ?"

Et le Maire fit claquer son doigt pour imiter le bruit du fouet. La voiture activa son allure.

" Nennin ! faut pas !...dit la centenaire un peu effrayée.

- C'est une bête de prix, comme vous dites; et si bonne trotteuse que je l'ai baptisée du nom de " *Cocotte Vapeur* ". Cocotte est son petit nom d'amitié et Vapeur son nom de famille ! "

On arrivait devant l'église et la voiture s'arrêta.

...La vieille Pélagie ne se douta nullement qu'elle avait voyagé sur une machine du diable !

Mais depuis ce jour-là, chaque fois que je vois les lettres C . V après un nombre indiquant la force d'une voiture automobile, c'est moi qui pense toujours à *Cocotte Vapeur*.

Charles BIRETTE

HISTOIRE D'AUTREFOIS

LE BAIL

Ayant traversé le jardinet bien entretenu, il poussa la porte de la maison, entra et appela sa femme. Celle-ci, petite et maigre, vêtue d'une blouse en satinette, apparut tenant un panier de légumes à éplucher; elle était une de ces personnes toujours occupées qui ne peuvent rester inactives.

Monsieur Célestin s'était assis sur une chaise paillée devant la table de la cuisine, ayant repoussé sa casquette sur sa nuque, roulait silencieusement une cigarette. Sa femme attendait ... Les paroles importantes ont besoin d'un certain temps pour être dites.

" J'ai rencontré l'Isidore, déclara-t-il, il paraîtrait qu'la fille à l'Auguste épouserait un gars de Lieuville qui s'rait apparenté aux Bonnard.

- J'crois bien, répliqua sa femme, que c'est l'homme que j'avons vu l'autre jour pour aider l'Auguste à rentrer son fourrage."

Elle sortit deux tasses du buffet, la bouteille d'eau de vie, rapprocha la cafetière vers le milieu de la cuisinière et s'assit pour réfléchir à ce que voulait dire son homme.

" Tu sais à quoi j'veux faire allusion reprit celui-ci, la ferme que Germain quitte, faut que j'la louions au mieux, faut pas faire ça à la légère... C'est de prendre des renseignements sur ce gars là... La fille j'la connaissons, elle est travailleuse, ses parents ont du bien au soleil, ce qui n'est pas à négliger au cas, si on faisait affaire, qu'les jeunes auraient du mal à s'acquitter de c'qui nous s'rait dû."

L'air pensif, ils burent quelques gorgées de café, remplirent leurs tasses de goutte, lorsque celles furent à moitié vides et se turent.

" Faut qu'j'avisions, dit-il enfin."

Elle se leva pour desservir la table.

La semaine passa... leurs occupations furent coupées par des silences, préludes aux décisions.

Ayant eu de très bons renseignements sur le futur marié et apprenant que celui-ci avait l'intention de leur demander leur ferme, ils dirent à tous ceux qui voulaient les entendre que l'embarras était grand pour eux, étant sollicités de toute part pour la location de leur terre.

Les parents des jeunes gens à installer, bien que doutant du crédit qu'il fallait attacher à ces rumeurs, connaissant le père Célestin, se décidèrent néanmoins à aller voir le bonhomme.

Celui-ci qui les attendait, prit cependant un air surpris en les voyant arriver...La conversation s'engagea sur les nouvelles du pays: maladies des uns et des autres, naissances, décès, récoltes et marchés...Lorsque le père Célestin qui avait ainsi réussi à faire dévier la conversation, vit chez ses visiteurs des signes d'impatience, il jugea le moment venu d'écouter leur demande...Il prit un air navré, disant combien il serait content de s'entendre avec eux, mais il était un peu engagé avec d'autres gens bien plaisants...Il se fit prier, promit, revint sur sa promesse, sembla hésiter, eut l'air contraint, forcé malgré lui; il réussit enfin par obtenir un confortable dessous-de-table avant de s'engager définitivement...

Ses interlocuteurs ulcérés se virent dans l'obligation...de lui témoigner leur gratitude. Il accepta celle-ci avec un air modeste qui dissimulait la peur qu'il avait eue, car, en réalité, aucun demandeur ne s'était présenté pour louer son bien !

Le rendez-vous fut pris chez le notaire... Celui-ci avait reçu la visite du propriétaire voulant que l'acte fut rédigé suivant ses directives.

Le mardi, jour fixé, les époux Célestin endimanchés attendaient les jeunes gens qui devaient les prendre avec le cheval et la carriole des parents (pourquoi atteler, puisqu'ils pouvaient se faire transporter gratuitement, avaient-ils pensé.)

La bouteille de cassis fait à la maison était sur la table...Assis devant leurs petits verres, les futurs locataires écoutaient discourir le père Célestin: " J'vous avons donné la préférence parce que j'connaissons vos parents et qu'j'avons confiance qu'vous aurez à coeur de régler au terme échu. Vous s'erez contents, c'est une gentille place d'un seul tenant et d'un bon rapport et la liberté qu'vous aurez vous l'apprécierez bien."

L'heure de partir chez le notaire arriva; la jeune fille monta à l'arrière de la voiture avec la mère Célestin, les hommes s'assirent sur la banquette avant.

Arrivés au bourg, ils s'arrêtèrent devant l'étude de Maître Largent. Le bureau était sombre, seul le bruit des machines à écrire maniées énergiquement par les employés troublait le silence. Un clerc monté sur une échelle classait les documents dans des archives poussiéreuses, celles-ci garnissaient les murs de l'étude. Le premier clerc écrivait à son bureau.

La porte capitonnée s'ouvrit...Le notaire fit entrer les clients. Les cloisons du Cabinet étaient ornées des portraits de tous les prédécesseurs de l'actuel notaire.

Après les brèves politesses d'usage, le père Célestin s'installa confortablement dans un fauteuil, son importance lui donnait de l'assurance, les jeunes et sa femme prirent des chaises.

Le notaire prit ses lunettes, s'éclaircit la gorge et commença la lecture de l'acte qu'il avait préparé:

" Entre les soussignés, Monsieur Célestin demeurant à St Martin d'une part et Monsieur Cornu Pierre, d'autre part, il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Monsieur Célestin loue à Monsieur Cornu ici présent, une ferme de 19 ha 40 a 25 ca sise à la commune de Bellouin qu'il devra exploiter à l'exemple des meilleurs cultivateurs et en bon père de famille.

Il est stipulé que l'exploitant devra faire pâturer par des bêtes à cornes, il pourra avoir un cheval nécessaire à son exploitation. Il devra faire laiterie afin d'amender les terres avec l'engrais fourni par les cochons consommant les sous-produits. Il ne devra pas avoir d'oies dont le duvet pourrait abîmer les pâtures ni de canards qui détérioreraient les mares, pas de pigeons à cause des toitures. Le fumier devra être épandu sur les prairies; les haies faites, les mares curées, les chardons coupés deux fois par an si nécessaire, le gui enlevé avant le 25 mars et les taupes capturées. Il devra planter annuellement 10 pommiers. Il devra laisser le propriétaire aller et venir à sa guise et se mettra à sa disposition pour tout service que celui-ci lui demandera. Il fournira le cidre et la nourriture à tous les ouvriers et artisans qui iront et viendront au bon gré du propriétaire. Le fermage sera payable en deux termes égaux, le 25 juin et le 25 décembre de chaque année. Les frais du présent bail seront acquittés par le preneur.

En sortant de l'Etude, le père Célestin leur dit: " N'oubliez pas de payer l'enregistrement tous les trois ans". Arrivé chez lui descendant de la carriole, il crut bon d'ajouter: " On se refait pas ...moi j'suis comme ça, le coeur sur la main, j'sais être compréhensible avec les jeunes qui s'mettent à la culture, faut pas leur tirer l'pain d'la bouche ... C'est-y pas vrai, dit-il en s'adressant à sa femme ? "

Celle-ci pleine d'admiration pour son homme, la bouche pincée dans un sourire, approuva d'un mouvement de tête.

Madeline FROMAGE



NOS ADHERENTS ONT PUBLIE

Bernard GRENON : " AU CAPRICES DES MUSES "

à LA PENSÉE UNIVERSELLE - septembre 1987

Notre regretté ami Bernard GRENON qui nous a quitté au début de cette année avait tenu à soutenir notre publication, dès sa création, en nous offrant quelques uns de ses poèmes: " Candélabres ", " S.A.M.S ", " La Providence ", " La cigogne ", " La pêche aux mots croisés ", " Allez-y, Alizés ", " La neige ", " Considération sur le Billot " " L'Oudon ".

Nos lecteurs pourront les retrouver et découvrir des oeuvres inédites de notre poète local dans une petite plaquette soigneusement éditée par la " Pensée universelle " en vente en particulier à la Maison de la Presse de St Pierre sur Dives.

Paul ROBIN et Michel de la TORRE : " LE CIDRE , LA POME, LE CALVADOS "

aux Editions du PAPHYRUS

Monsieur Paul ROBIN, ancien directeur de la cidrerie de Livarot, fait partie de nos plus fidèles adhérents. Déjà en 1975 à l'occasion de notre seconde exposition " La pomme et le cidre en Pays d'Auge ", il nous avait prodigué ses conseils et nous avait apporté son aide. Il vient de faire publier, aux éditions du Papyrus, un magnifique volume richement illustré.

Il s'agit là, d'un ouvrage de références indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, à l'économie et aux traditions de notre belle région.

Un premier chapitre est consacré à l'histoire de la pomme, ses différentes variétés, sa production ... Suivent plusieurs chapitres sur l'histoire, les qualités gustatives, les techniques d'extraction, la conservation et le stockage du cidre puis une étude approfondie sur le Calvados et les " Dérivés ", cidre aromatisé, pommeau, vinaigre de cidre, sucre de pomme, liqueur de pomme ...

Une idée originale enfin: le tourisme, les musées, les associations, la gastronomie et la santé ne sont pas oubliés.

Un très beau livre, passionnant et enrichissant, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

DU BLE AU PAIN

Georges Sand, plume romantique
Ta douleur serait frénétique,
Le geste auguste du semeur
N'est plus le fait du laboureur.
Les épidés courbant l'échine,
Tandis que Phoebus illumine,
Ne sont plus que les devanciers
Des palefrois aux dents d'acier.
Le nouveau maître de la terre,
Tournant durant journée entière,
En pensée loue son instrument:
Semoir sait semer sagement.

O moulin de La Bien Tournée,
Epicentre de randonnée,
Ta belle roue, en son tic-tac,
Répliquait donc du tac au tac
Aux embrassades de la Dives
Qui l'enserrait entre ses rives !
Si tu ne traitais pas le blé,
Tu étais néanmoins comblé
Par l'intérêt du maître d'oeuvre
Qui dut, hélas, stopper ton oeuvre !
Ornement, sous le toit pointu
Traumatisé tu t'es tu !

Farine de minoterie
Parvenue en boulangerie
Tu aboutis dans le pétrin
Avec l'eau, le sel, le levain.
Quand la cité est endormie
Se préparent et croûte et mie
Dont appréciera la saveur,
A son lever, le doux rêveur.
La tâche pour chaque fournée
En ce décor est animée :
Pétrin, paneton, parisien,
Four, fantaisie, flutes...festin.

L'exposition sur la colline:
Araire, brie, harnais, gros pains
Humecte les yeux des anciens
Les MUTATIONS ... Chacun s'incline.

Bernard GRENON

9 mai 1986

Bernard GRENON avait écrit ce poème après sa visite à notre exposition " DU BLE AU PAIN " en 1986.

EXPOSITION

L'exposition sera ouverte au public du 7 mai au 1er octobre 1989. Comme les précédentes manifestations, elle sera préparée à partir des objets et documents prêtés par les habitants de la région mais nous prévoyons également une animation réalisée par les anciens cultivateurs de L'OUDON qui, certains dimanches, retrouveront les techniques anciennes de fabrication du fromage, de la crème, du beurre ...et les présenteront aux visiteurs.

Au cas où vous auriez la possibilité de nous aider dans la réalisation de cette exposition en nous prêtant objets et documents, voici le plan que nous avons adopté lors de notre dernière réunion.

HISTOIRE DE L'ELEVAGE

LES ELEMENTS FAVORABLES:

Les données géologiques , géographiques et climatiques.

Pourquoi notre région est-elle devenue , sans doute dès le XVII ème siècle une région d'élevage ?

Difficultés des labours en raison de la nature du sol?

Proximité relative du marché parisien permettant une commercialisation facile ?

A partir du XIX ème exode rural et diminution de la main d'oeuvre ?

RECHERCHES: Tous les indices locaux permettant de prouver la transformation de l'agriculture: mise en herbe de terres labourées.

Augmentation du cheptel.

Comparaison des plans cadastraux 1830 et 1980

Etude des statistiques agricoles réalisées au début du XIX ème siècle

Inventaires après décès

Baux et actes de vente

Livres de comptes particuliers

II - L'ECONOMIE AUTARCIQUE:

1) LA BASSE-COUR: A 1) LES DIFFERENTES ESPECES: poules et poulets, spécialités locales:poulets de Crèvecoeur et du Billot, oies, canards, poules d'Inde, pigeons...

B1) LES COUTUMES :1) POULES ET POULETS: méthodes pour faire couvrir les poules, l'éclosion, les couveuses artificielles, la conservation et la consommation des oeufs, les recettes, l'élevage des poussins, l'engraissement

des poulets de chair, le chaponnage, l'abattage des poulets, leurs préparations culinaires ...

B 2) LES OIES: même démarche + utilisation de la plume: duvet pour couette, plume d'oie pour l'écriture ...

B 3) LES DINDES: Importance de l'élevage, leur introduction dans notre région, la dinde et la fête de Noël ...

B 4) LE PIGEON: L'élevage du pigeon privilège de la noblesse ?

2) LES MOUTONS : Importance du troupeau
Conditions d'élevage - Les bergers ?
Lieux de pâture

L'élevage du mouton et la nécessité de production locale de laine?

Utilisation de la laine, sa préparation ?

Utilisation de la peau, des os, de la chair ?

3) LE PORC : Présence indispensable du porc dans l'économie domestique
Les méthodes d'élevage
L'abattage - La fête à cochon
La conservation : les salaisons
Autres utilisations: poils, vessie ...

4) LE LAPIN : Une race normande ? une espèce locale ?
Méthodes d'élevage - La nourriture
L'abattage - Préparation et conservation de la peau
Fréquence de sa consommation
Les recettes culinaires

5) LA VACHE : Caractéristique de la vache normande - Son amélioration
Saillie et vélage: us et coutumes
L'élevage du veau - Consommation du veau ?
Le lait: la traite, la conservation du lait, sa transformation, la crème et le beurre
L'abattage - conservation et consommation de la viande
La peau
La vache et le boeuf animaux de trait

6) LE CHEVAL : Le cheval compagnon indispensable du paysan
Elevage et utilisation
Le cheval de labour, le cheval de carriole

7) L'ANE : L'âne ou bourri à la ferme
Son rôle

8) L'ABEILLE : Un élevage particulier
Les différentes formes de ruches
La récolte des essaims
La récolte du miel, sa conservation, son utilisation

9) LE PERSONNEL: Servantes et domestiques pour la traite et les soins
Petits et grands valets
Le charretier
Castreur, hongreur...

10) LES BATIMENTS: Poulailier, colombier ou pigeonnier, bergerie, clapier, porcherie ou soue à cochons, l'étable, l'écurie.

- Leur architecture
- Leur implantation
- Leur adaptation aux formes d'élevage
- Leur entretien

III - ELEVAGE ET ECONOMIE :

- 1) LA COMMERCIALISATION DES ANIMAUX: Les marchands
Les maquignons
Les cacheux d'boeufs
Les volaillers

- 2) L'EMBOUCHE : lieux d'approvisionnement des éleveurs pratiquant l'embouche
La circulation des animaux, les conditions du voyage
Méthodes et pratiques de l'embouche

- 3) FOIRES ET MARCHES: Importance des foires pour la commercialisation des animaux
Les grandes foires spécialisées
La fréquentation de ces foires par les paysans
Rites et coutumes - Comment se traitait un marché
Les petits marchés

" HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES " est envoyé à:

Direction Régionale des Affaires Culturelles Caen
Office Départemental d'Action Culturelle du Calvados
Archives Départementales du Calvados Caen
Bibliothèque Nationale Paris
Lycée Agricole " Le Robillard " Lieury - L'Oudon
Syndicat d'Initiative St Pierre sur Dives
Association Pays d'Accueil Sud Pays d'Auge
Lycée Marcel Gambier Lisieux
Service Départemental de l'Architecture Caen
Collège Vimoutiers
Assemblée du Vieux Lisieux
Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique Caen
Musée de Normandie Caen
Bibliothèque Universitaire Caen
Collège Ste Thérèse St Pierre sur Dives
" Le VIQUET " Parlers et Traditions Populaires. A.D St Lô

MEMBRES BIENFAITEURS 1988

ABLIN	Jean-Claude	BERVILLE
ALEGRET	Nicole	PARIS
ALLIZARD	Guy	ST PIERRE SUR DIVES
ARBINET	Raymond	ST PIERRE SUR DIVES
AUBERT	Alice	TOTES
AUSSANT	Gisèle	IFS
BARDON	Jacques	MESNIL-BACLEY
BAZOGÉ	Max	MONTPINCON
BEAUFILS	Michele	ST PIERRE SUR DIVES
BEAUALET	Jean	ROQUEBRUNE-CAP MARTIN
BEAUALET	Jean-Alain	CORMELLES LE ROYAL
BEAUVOIS	Emile	ST PIERRE SUR DIVES
BEGUIN	Jacques	CAEN
BELLIARD	Elisabeth	ST PIERRE SUR DIVES
BELLIER	Almir	BERVILLE
BELLOEIL	Victor	ST PIERRE SUR DIVES
BENARD	André	BERVILLE
BENARD	Michel	TOTES
BERL	Léopold	ST PIERRE SUR DIVES
BERTHAUX	Jacques	LA BREVIÈRE
BERTHAUX	Pierre	CONCHES
BEUDIN	Lucette	LIEURY
BIDAULT		ST PIERRE SUR DIVES
BLANCHARD		ST PIERRE SUR DIVES
BLIN	Robert	ORBEC
BOGOPOLSKY	Regis	ST PIERRE SUR DIVES
BOISNARD	Louis	STPIERRE SUR DIVES
BON	Odile	OUVILE LA BIEN TOURNEE
BONVOISIN	Françoise	CASTILLON
BORDEAUX	Edouard	ST MARTIN DE FRESNAY
BORDEAUX	Dominique	ST MARTIN DE FRESNAY
BOSSHARD	Christian	CAMBREMER

BOUILLE	Yvon	NOTRE DAME DE FRESNAY
BOURGAULT	Eric	MONTPINCON
BOURGAULT	Roland	MONTPINCON
BOURGAULT	Alain	ST PIERRE SUR DIVES
BOUVIER	André	ST CYR DU RONCERAY
BOZEC		LIVAROT
BRANELLEC	Claude	NOTRE DAME DE FRESNAY
BRIARD	Monique	AUNAY SUR ODON
BRICON	Thierry	LE BILOT MONTPINCON
BRISSET	Robert	ST PIERRE SUR DIVES
BRUNET	Philippe	GRISY
CALLEWAERT	Henri	ST GEORGES EN AUGÉ
CAPELAIN	Maurice	ST PIERRE SUR DIVES
CARIOT	Philippe	BOIS-COLOMBE
CASTAGNE	Yvette	PARIS
CASTEL	José	ST PIERRE SUR DIVES
CAUCHARD	François	ST PIERRE SUR DIVES
CAVELIER	René	ST PIERRE SUR DIVES
CERTAIN	Raymond	ST PIERRE SUR DIVES
CHAHINE	Pierre	CROUTTES
CHANU	Michel	LES AUTELS ST BASILE
CHAPRON	Marcel	JORT
CHEVALLIER		STE MARGUERITE DE VIETTE
CHRETIEN	René	ST PIERRE SUR DIVES
CLEMENT	Daniel	BRETTEVILLE SUR DIVES
COLLEGE STE THERESE		ST PIERRE SUR DIVES
COMELLO	Pierre	ST PIERRE SUR DIVES
CORSET	Gérard	LE BILLOT N-D DE FRESNAY
CORSET	Georges	LE BILLOT N-D de FRESNAY
CORSET	Michel	NANTES
CORSET	Marcel	LISIEUX
COTTIN	Michel	LISIEUX
COUDRAY	Philippe	BERVILLE
COUDREY	Gilbert	BERNIERES D'AILLY
DAMECOURT	René	BERVILLE
DAMECOURT	Jean-Lou	BORDEAUX
DAMY	Cécile	BERVILLE
DANOT	Colette	BOISSEY
DAOUT-HULMER	Anne-Marie	ROUEN
DAVID	Pierre	CAEN
DE JUNNEMANN	Christian	LOUVECIENNES
DEBIERRE	Daniel	LE BILLOT N-D DE FRESNAY
DEGOULET	Roger	ST PIERRE SUR DIVES
DELANGLE	Jacques	FALAISE
DELARUE	Léon	CARPIQUET
DELIASSALLE	Jeanne	HEURTEVENT
DENIS	Jean	BERVILLE
DENTZ	François	ECOTS
DEPARIS	Marcel	STE MARGUERITE DE VIETTE
DEPRAETERE	Pierre	BERVILLE
DESCHAMPS	Yves	ST MICHEL DE LIVET
DESPRES	Thérèse	CAEN
DESPRES	Alain	BERVILLE
DESPRES	Roger	ST PIERRE SUR DIVES
DETTERVILLE	Philippe	LISIEUX
DETTERVILLE		CAEN
DIARD	Claude	LES AUTHIEUX PAPION
DRON	Jean Luc	HEROUVILLE
DUBUS	Jean	BERVILLE
DUDONNET	Jean	ST JULIEN LE FAUCON
DUFAILY	Yvon	BOISSEY
DUHAMEL	André	BERVILLE
DUMEIGE	Bénédicté	VIMOUTIERS
DUPUIS	Jean	ST PIERRE SUR DIVES
DUPUY	Bernard	STE MARGUERITE DE VIETTE
DUVAL	Léonce	BERVILLE
DUVAL	Bernard	VIMOUTIERS

DUVAL
EDOUARD
EUGENE
FALKE
FAUVEL
FOUCAUD
FOUETILLOU
FOURNIER
FRANCOIS
FREMOND
FREZZA
FROMAGE
GADRAT
GALLIER
GASNIER
GAUTIER DE ST BASILE
GERMOND
GIRARD
GODET
GODET
GOHIER
GOHIN
GOSSELIN
GOULET
GRANDIDIER
GRENON
GUERARD
GUERAS
GUESDON
GUESDON
GUESNON
GUILLIN
GUILLOT
HARDOUIN
HAVIN
HEDOU
HEUDELIN
HUGOT
HUREL
HUREL
INGER
JAMBIN
JARRY
JEGO
KLIKA
LABARRE
LABORDE
LAIDET
LANEHARD
LANOS

Jean
Claude
Serge
Renée
Claudine
Juliette
Michel
Dominique
André
Pierre
Jean
Bernard
Jean-Michel
Bernard
Pierre
Claude
Pierre
Jean
Mauricette
Armand
Gilles
Jeanne
Roger
René
Bernard
Emile
Alain
Denise
Evelyne
Patrick
Gérard
Yvette
Guy
François
Francis
Serge
Marie-Thérèse
Lucien
Alain
Armand
Abel
Louis
Gabrielle
Jean
Charles
Bernard
Alain
Joseph

ST MICHEL DE LIVET
LISIEUX
GRANDMESNIL
ST GEORGES EN AUGÉ
ST PIERRE SUR DIVES
VIEUX-PONT
ST SYMPHORIEN DES BRUYERES
ST GORGES EN AUGÉ
ST PIERRE SUR DIVES
ST GEORGES EN AUGÉ
ST PIERRE SUR DIVES
BERNAY
LES AUTELS ST BASILE
LISIEUX
ST MARGUERITE DE VIETTE
LES AUTELS ST BASILE
MAINTENON
NOTRE DAME DE FRESNAY
GRANDMESNIL
GRANDMESNIL
BONNEBOSQ
ST GEORGES EN AUGÉ
ST PIERRE SUR DIVES
FRESNE LA MERE
ST PIERRE SUR DIVES
OUVILLE LA BIEN TOURNEE
AMMEVILLE
ST GEORGES EN AUGÉ
ST MARTIN DE FRESNAY
PERRIERES
BRETTEVILLE SUR DIVES
NOTRE DAME DE FRESNAY
ST PIERRE SUR DIVES
BERVILLE
OUVILLE LA BIEN TOURNEE
JORT
ST PIERRE SUR DIVES
LE BILLOT MONTPINCON
ST PIERRE SUR DIVES
ST PIERRE SUR DIVES
GARNETOT
ST PIERRE SUR DIVES
BOISSEY
ST MARTIN DE FRESNAY
ST MARTIN DE FRESNAY
ST PIERRE SUR DIVES
JORT
NOTRE DAME DE FRESNAY
LE MESNIL-GERMAIN
STE MARGUERITE DE VIETTE

LAUNAY	Christian	BERVILLE
LAUNAY	Paul	NOTRE DAME DE FRESNAY
LE BRUN	Guy	LIVAROT
LE GUEVEL	Henri	ST PIERRE SUR DIVES
LE GUEVEL	Gustave	MEZIDON
LE PREVOST de la	MOISSONIERE B.	AUPPEGARD
LEBERTRE		BERVILLE
LEBRETHON	Ernest	ECOTS
LECHEVALIER	Serge	BOISSEY
LECLERC	Jean	OUVILLE LA BIEN TOURNEE
LECOMTE	Mauricette	CAGNY
LECOURT	Patrice	ST PIERRE SUR DIVES
LEDUC	Sylvie	COURCY
LEFEVRE	Léon	ST PIERRE SUR DIVES
LEFRERE	Claude	ST PIERRE SUR DIVES
LEGROS	Germaine	ST PIERRE SUR DIVES
LEJEUNE	Paul	BERVILLE
LEMAIRE	Philippe	BERVILLE
LEMOINE	Marcel	ALFORTVILLE
LEMONNIER	Henri	STE MARGUERITE DE VIETTE
LEPRIEUR	Raymond	MONTVIETTE
LEROY	Alexandre	ST PIERRE SUR DIVES
LEROY		ST PIERRE SUR DIVES
LESACHEY		CAEN
LESAULNIER	Jean-Claude	TORTISAMBERT
LETONDU	Marceau	LE BILLOT-MONTPINCON
LEVESQUE	Elisabeth	MEZIDON
LEVIEILS	Christiane	BRETTEVILLE SUR DIVES
LEVRARD	Jean-Luc	CAEN
LEYMET	Jean	THIEVILLE
LUCAS	Yvan	CORMELLES LE ROYAL
LYCEE AGRICOLE	LE ROBILLARD	LIEURY
MACHON	Martine	GLOS
MAGDELAINE	Jean	CORMELLES LE ROYAL
MAIZERET	Marcel	ST PIERRE SUR DIVES
MALAN	François	BERVILLE
MALLET	Lucien	FALAISE
MANEUVRIER	Jack	LE BILLOT MONTPINCON
MANEUVRIER	Christophe	LE BILLOT MONTPINCON
MANOURY	Jean-Raphael	MEZIDON
MARAIS	André	ST PIERRE SUR DIVES
MARGUE	Rolande	ST MICHEL DE LIVET
MARIE	Andrée	CERISY LA FORET
MARIE	Roger	BERVILLE
MARIE	Jean-Jacques	LE RENOUARD
MARIE	André	MEZIDON
MARIE	Bernard	NOREY EN AUGÉ
MARTIN	Michel	ST PIERRE SUR DIVES
MAUBANT	Gérard	HIEVILLE
MAUVOISIN	Jacques	ST LO

MESLON	Hubert	TOTES
MESLON	Yves	MONTVIETTE
MESNIL	Michel	CAEN
MIALON	Pierre	STE MARGUERITE DE VIETTE
MILLECAMPS	Lucien	LE BILLOT MONTPINCON
MOREL	Renée	ST MARTIN DE FRESNAY
MORIN	Georges	ST PIERRE SUR DIVES
MORIN	Alain	ST PIERRE SUR DIVES
MOURIERE	Bernard	GRANDMESNIL
MOUTIERS	Andrée	ECOTS
MOUVAULT	René	LIEURY
MULLIER	Alain	ST PIERRE SUR DIVES
NIGAULT	Michel	NOTRE DAME DE FRESNAY
OLIVIER	Roger	ST PIERRE SUR DIVES
OLIVIER	Denise	BERVILLE
PAUMIER	Henri	JORT
PAVY	Maurice	LE BILLOT MONTPINCON
PAYEN	Gilles	BERVILLE
PELTIER	Jean	NEUILLY SUR SEINE
PENAULT	Pierre-Jean	PONT L'EVEQUE
PERSILLET	Odette	LE BILLOT MONTPINCON
PESSEY		CAEN
PEU LA HOUSSAYE		COURBEVOIE
PHILIBERT	André	MOULT
PHILIPPE	Maurice	BERVILLE
POUCHIN	Solange	THIEVILLE
POUETTE	Michel	VIEUX PONT EN AUGÉ
POUTEAUX	Marie-Thérèse	ST PIERRE SUR DIVES
POUTEAUX	Renée	BRETTEVILLE SUR DIVES
PREVEL	Georges	ST GEORGES EN AUGÉ
PREVEL	Bernard	ST PIERRE SUR DIVES
PRUNIER	Jannick	BRETTEVILLE SUR DIVES
RACINE	Raymond	PARIS
RAVINET	Claude	LE BILLOT MONTPINCON
REGNOUF	Jacques	ST MARTIN DE FRESNAY
REMONDIN	André	ST PIERRE SUR DIVES
RESTOUIN	Yvette	BERVILLE
ROBILLARD	Bernard	OUVILLE LA BIEN TOURNEE
ROBIN	Paul	LIVAROT
ROC	Hervé	MITTOIS
ROUSSEAU	Germaine	ST PIERRE SUR DIVES
SADY	Michel	LISIEUX
SAINT	Michele	CHEUX
SAMSON	Robert	ST MARTIN DE FRESNAY
SOBKIEWICZ	Joseph	POTIGNY
SYNDICAT INITIATIVE		ST PIERRE SUR DIVES
TERNET	Jean-François	CAEN
TESNIERE	René	ERNES
THEROUDE	Daniel	TORDOUET
TOUCHARD	Patrick	ST MARTIN DE FRESNAY

TOUTAIN	Gérard	ST PIERRE SUR DIVES
TOUZOT	Jean-Denis	PARIS
TRANCHANT	Simone	VENDEUVRE
TRANQUILLE	Gilles	ST PIERRE SUR DIVES
TRIGER	Thérèse	ST GEORGES EN AUGÉ
VARIN	Alain	ST PIERRE SUR DIVES
VERHAEGHE	Brigitte	CAEN
VICTOR	Paul	BERVILLE
VIEUX LISIEUX	Assemblée du	LISIEUX
VILLAIN	Claude	ST PIERRE SUR DIVES
VINANDY	Noelle	THIEVILLE
VIVIER	Marie-Noelle	ST PIERRE SUR DIVES
WEBRE	François	BERVILLE
WEBRE	Thérèse	ST PIERRE SUR DIVES
WUILLEME	Annick	ST PIERRE SUR DIVES
de VIGAN	Xavier	LA BROSSE

ATTENTION !
AVEC CE NUMERO DE DECEMBRE
SE TERMINE VOTRE ABONNEMENT !

Madame, Monsieur

Comme chaque année à pareille époque et ce depuis 1983, nous venons vous solliciter pour que vous renouveliez votre abonnement.

Notre Association constituée uniquement de bénévoles n'existe que grâce à votre participation. 362 familles nous ont manifesté, par leur adhésion, leur intérêt, leur fidélité, leur soutien et leur amitié. Nous espérons que cette année encore vous nous témoignerez votre confiance en nous faisant parvenir dès que possible, votre fiche d'abonnement.

Projets pour 1989:

Le numéro de mars constituera, comme en 1988, le catalogue de l'exposition. Il sera donc consacré à " L'élevage en Pays d'Auge ".

Le numéro de juin présentera un tableau de ce que fut la période révolutionnaire dans les communes rurales du canton de St Pierre sur Dives.

D'autres études sont actuellement en cours et paraîtront dans les numéros suivants:

Recueil de documents historiques sur St Pierre sur Dives, enquêtes sur des petits métiers disparus, notes sur l'architecture rurale, monographies diverses, ...

FICHE D'ABONNEMENT

M. Mme

Adresse:
.....

souscrit un abonnement à " HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES " soit 4 numéros paraissant chaque trimestre

Abonnement ordinaire : 60 F

Abonnement " Membres Bienfaiteurs ": 100 F

(Cette formule comprend votre abonnement + l'adhésion à l'association et vous permet donc d'être informé des activités du Foyer et vous donne la possibilité d'y participer).

Pour un envoi par la poste, ajouter 40 F pour frais d'envoi.

Ci-joint chèque à l'ordre du " FOYER RURAL LE BILLOT "